

**SOCIETE POUR
L'ETUDE ET LA
PROTECTION
DE LA NATURE
EN BRETAGNE**

RAPPORT D'ACTIVITE



- 1982 -

S. E. P. N. B

Assemblée Générale

6-7 Novembre 1982

CONCARNEAU

(Finistère)

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

La santé d'une association peut être mesurée de diverses manières et bien sûr, en premier lieu, par le nombre de ses adhérents. Si l'on donne à ce critère une importance primordiale, il n'y a pas de quoi pavoiser en ce qui concerne la santé numérique de la S.E.P.N.B. Le petit millier de membres ayant payé leur cotisation en 1982 constitue dans l'absolu un chiffre très faible pour notre Société... Et la situation est encore plus préoccupante si l'on compare cet effectif à ceux de 1981 et des années précédentes : la baisse est nette et constante depuis plusieurs années. A quoi attribuer cette tendance alarmante ?

La plus classique des réponses à cette question consiste à affirmer qu'il s'agit d'un phénomène général, et que tout le mouvement associatif connaît actuellement une baisse de militantisme et de recrutement. Cela fait personnellement une vingtaine d'années que je collabore à diverses associations, et j'ai trop souvent entendu cette chanson pour y croire vraiment. Cette explication n'explique pas grand chose, et n'est le plus souvent qu'une mauvaise excuse pour ne pas rechercher les racines profondes des difficultés associatives.

Plutôt que de se retrancher derrière cette prétendue apathie générale sur laquelle nous n'aurions pas prise, mieux vaut tabler sur l'hypothèse d'un manque d'attractivité de notre association car, si c'est de ceci qu'il s'agit, les éventuels remèdes aux tendances actuelles sont entre nos mains. Les raisons ne manquent pas qui expliqueraient un tel manque d'attractivité.

• Les crises successives qui ont secoué notre association - celle du bureau d'études il y a quelques années et plus récemment celle du personnel - ont passablement désorganisé la société en mobilisant les énergies pour des tâches préoccupatives et sans rapport avec l'objet de la S.E.P.N.B.

° La confusion administrative, notamment en ce qui concerne les fichiers d'adhérents et d'abonnés a certainement entraîné une lassitude chez nombre d'anciens membres.

° L'incapacité historique de la S.E.P.N.B. à définir une politique réaliste en rapport avec ses capacités militantes et financières a sûrement créé une impression d'inefficacité.

° Il faut aussi citer l'inaptitude chronique des publications à répondre aux souhaits et aux besoins des adhérents et du public.

Tout ceci, et d'autres éléments sans doute, a pu contribuer à engendrer au sein de la société un malaise provoquant des désertions et, de la part des fidèles, une évidente inhibition du recrutement.

Mais on peut aussi mesurer la santé d'une société à sa volonté et à sa capacité à redresser des situations difficiles. C'est ce qui fait qu'en dépit des mauvais résultats du recrutement en 1982, je suis résolument optimiste pour l'avenir. Je pense en effet que la S.E.P.N.B. a sérieusement amorcé son redressement sur plusieurs points essentiels. Le rapport du Secrétaire Général fournira tous les détails souhaitables dans ce domaine, mais je retiendrai comme points très positifs la réorganisation des fichiers, la bonne marche des sections, la relative santé financière après les très mauvais moments de 1980-1981^{*}, et surtout la mise sur pied et les excellentes performances de la commission animation-formation dont la création avait été l'une des décisions majeures de la précédente assemblée générale. Enfin, en dehors de ces éléments objectifs, il y a l'impression très nette que cet optimisme nouveau est assez largement partagé au sein de la S.E.P.N.B., tout au moins parmi les administrateurs et un certain nombre d'animateurs.

Il est évidemment primordial que les efforts fournis pour parvenir à cette amorce de renouveau soient poursuivis dans les mois et les années qui viennent, ce qui nécessite, à mon sens, une définition réaliste du ou des créneaux d'action de l'association.

Pour schématiser, il me semble que la S.E.P.N.B. travaille et doit travailler dans cinq directions principales :

- 1) les décideurs
- 2) le public
- 3) les associations de protection de l'environnement
- 4) la nature
- 5) la S.E.P.N.B. elle même

* Encore que sur le sujet des ressources financières de la S.E.P.N.B., il y aurait beaucoup à dire...

Quels sont les domaines où la S.E.P.N.B. doit être effectivement présente sur le terrain de la protection proprement dite ? Je pense qu'elle doit tout d'abord exprimer publiquement ses positions dans toutes les grandes questions d'environnement que l'actualité fait surgir : problèmes d'aménagements, de protection des espèces, de pollution, d'énergie, etc... La prise en charge de dossiers de protection graves ou exemplaires fait naturellement partie du travail évident des sections, soit à côté d'autres associations, soit seules si les circonstances et l'importance des problèmes l'exigent. Enfin la S.E.P.N.B. doit poursuivre et consolider son action en matière d'espaces protégés. C'est là un autre compartiment dans lequel notre société a depuis longtemps montré sa compétence. L'importance du travail réalisé sur le terrain des réserves dépasse très largement le cadre de la Bretagne.

Pour tout cela il faut évidemment une S.E.P.N.B. forte en tout cas plus qu'elle ne l'est actuellement. On a coutume de dire que la sphère d'influence et de sympathie de la S.E.P.N.B. est beaucoup plus grande que le cercle de ses membres. Ce cercle me paraît quand même beaucoup trop intime et une relance très volontariste du recrutement me semble aussi devoir être une des quelques priorités absolues de l'année à venir. Je suis persuadé que chacun d'entre nous connaît dans son entourage plusieurs adhérents potentiels, anciens membres n'ayant pas, par simple négligence renouvelé leur cotisation, ou sympathisants non sollicités. C'est une pure question de volonté militante. Une telle relance est d'ailleurs d'autant plus réalisable que la réorganisation administrative, et notamment celle des fichiers permet d'affirmer que, contrairement à ce qui a pu se passer autrefois, toutes les adhésions nouvelles seront enregistrées et honorées.

Le second volet du renforcement interne de l'association concerne la formation des membres. Il va de soi que la poursuite et le renforcement du travail de la commission animation-formation complété par la parution d'un PENN AR RED progressivement rénové - pour ne pas dire révolutionné - devraient permettre d'étendre les acquis déjà intéressants de 1982.

Le Président
Jean-Yves MONNAT

Vis à vis du premier compartiment, celui des décideurs, administrations et pouvoirs politiques, il y a peu à dire. C'est probablement dans ce domaine que la politique de la S.E.P.N.B. a été la plus constante et la plus efficace depuis des années. Le rôle de la S.E.P.N.B. doit, je crois, se poursuivre dans ce domaine : rôle de concertation, de conseil et de gestion, mais aussi de vigilance et de critique.

Il y a beaucoup plus à dire sur le travail en direction du public. Pendant longtemps la S.E.P.N.B. a eu du mal à se défaire d'un certain côté "société savante" assez peu tourné vers la communication. Le premier tournant dans ce domaine ne date que de la fin des années 1970 avec le lancement d'Oxygène et le développement de la politique d'animation estivale dans les réserves à partir de 1979. La mise sur pied de la commission animation-formation en 1982 est certainement un pas très important dans ce sens. Je pense que l'information, la formation et l'animation doivent constituer un des domaines d'action fondamentaux de la S.E.P.N.B. Le travail de la commission qui l'a pris en charge doit non seulement être poursuivi mais développé dans toute la mesure du possible au cours des mois à venir. Pour compléter utilement son travail la création d'une nouvelle commission se préoccupant des problèmes d'édition et notamment de la réforme de PENN AR BED dans un sens résolument pédagogique * devrait être une des priorités de 1983.

En direction des autres associations bretonnes de protection de l'environnement, la S.E.P.N.B. peut se contenter d'assurer la fonction qui lui est implicitement - et parfois explicitement - reconnue de conseil scientifique et technique, de soutien et de label. C'est-à-dire que les qualités de sérieux et de compétence très généralement reconnues à la S.E.P.N.B. peuvent constituer en soi un soutien réel aux groupes et aux combats que notre société appuie. Il ne semble en tout cas pas possible, étant donné les effectifs actuels - et en fait probablement quels que soient ces effectifs - que la S.E.P.N.B. soit présente dans chacun des innombrables combats concernant la protection de la nature en Bretagne. Elle ne peut donc pas - et ne doit pas - se substituer aux associations qui se mettent localement en place pour telle ou telle circonstance. Son soutien doit cependant être acquis à toutes les actions se souciant de l'intérêt public dans son domaine de compétence.

* en direction des principaux utilisateurs que sont les professeurs de Sciences naturelles, les instituteurs et les animateurs des classes de nature (classes de mer, classes vertes...)

RAPPORT D' ACTIVITE DU SECRETAIRE GENERAL

1 - Le point sur l'Association .

1.1. les sections locales

- Il y en a 9 désormais soit 3 nouvelles

Finistère : section Nord-Finistère
section Concarneau
section Quimper-Pont l'Abbé (créée en 1982)

Morbihan : section Vannes
section Lorient (créée en 1982)

Côtes-du-Nord : section départementale

Ille et Vilaine : section Rennes

Loire-Atlantique : section Nantes
section Saint Nazaire (créée en 1982)

- leur activité est très inégale

1.2. les adhérents

1400 adhérents pour l'année 1981

Les adhésions demeurent faibles... le nombre des adhérents ne correspond nullement à l'action et à la présence de la S.E.P.N.B. au niveau régional . Le problème est global au monde associatif actuellement. Il est préoccupant et doit être rapidement solutionné il en va de la crédibilité de l'association.

L'action de la S.E.P.N.B. se situe souvent très loin des préoccupations immédiates de la base militante et elle est souvent perçue comme une "chose" assimilable de loin à une administration que l'on consulte, dont on sollicite l'aide, mais en oubliant d'adhérer et de cotiser. Le problème est important.

Depuis peu, quelques associations locales ou régionales⁽¹⁾ ont demandé à adhérer à la S.E.P.N.B. Cette possibilité existe dans nos statuts, nous encourageons désormais cette démarche qui est de nature à renforcer notre assise numérique.

1.3. Conseil d'Administration

Les réunions sont régulières (trimestre). Si la totalité des Administrateurs n'est pas assidue, il demeure un noyau de fidèles qui réalisent un travail appréciable.

De nouveaux candidats sont souhaités, particulièrement ceux qui ont envie de collaborer sur telle ou telle question.

Bureau

Fréquence des réunions très irrégulière. Les problèmes quotidiens sont souvent réglés par téléphone entre les divers membres.

D'une façon générale, je rappelle que la fonction de Secrétaire Général correspond pratiquement à un emploi à plein temps.

1.4. Personnels

+ Permanents : . secrétaire Mme MANAC'H

. comptable à mi-temps . Mireille LEFRANC a démissionné
Mme KELHETTER la remplace depuis
Septembre.

. animateur-ornithologue-garde de la réserve M.H.JULIEN:
René BOZEC a été engagé en janvier
pour remplacer Alain THOMAS

. au Conservatoire Botanique :

deux chargés d'études : Jean-Yves LE SOUEF
Daniel MALENGREAU

une documentaliste : Nicole ANNEZO

+ Contractuels : . deux animateurs : Yves CHEPPEAU et Alain THOMAS

. un gestionnaire des Réserves : Jacques HENRY

Ces trois postes correspondent à des subventions accordées pour
création d'emploi. Dans la mesure du possible ils seront maintenus
en 1983.

. un technicien au Conservatoire Botanique: Fanch LE HIP

. Six personnes ont travaillé sur des durées variables
au Bureau d'Etudes

- + Objecteurs de conscience : 5 - . Permanent Brest Michel FALCHIER
 - . " Bois Joubert Michel FERRANT
 - . Chargé d'études sur le Blaireau dans
le Finistère Lionel LAFONTAINE
 - . Jardinier au Conservatoire Botanique
Michel HENRY
 - . Paludier Marais de St Molff Didier
GUILLET

- + Jeunes volontaires : 4 - . Animatrice 12 mois Anne RICHARD
 - . Animatrice 6 mois Marie-Noëlle LAGADEC
Goulien
 - . Jardinier 12 mois Catherine LE FUSTEC au
Conservatoire
 - . Documentaliste 12 mois - Armelle COURVEN-
NEC - BREST

+ Saisonniers en nombre variable, durant la saison d'ouverture
des réserves au public.

C'est donc, selon les époques, 15 à 20 personnes, voire plus, qui travaillent
à la S.E.P.N.B. sur l'ensemble de la Bretagne.

Ce n'est pas sans souci et sans problème. Ainsi, depuis l'A.G. de Paimpont, un
chargé d'études est parti ... sans rendre son mémoire final et une personne a
dû être licenciée... parce qu'elle ne travaillait pas !

1.5. Gestion

L'achat d'un ordinateur permet désormais d'avoir à Brest un fichier
d'adhérents et un fichier abonnés informatisé.

Listings par sections disponibles, étiquettes pour expéditions, etc...

En 1983, la comptabilité sera également traitée sur ordinateur. Puis ce
sera le stock de produits mis en vente.

1.6. Locaux

A Brest, la municipalité a mis à la disposition de la S.E.P.N.B.,
trois salles de classes d'une école désaffectée.

Ces locaux ont été aménagés en secrétariat, bibliothèque, bureaux
et salle de réunion.

A Nantes, la section vient de se voir attribuer par la ville un local dans la toute neuve Maison des Associations.

II - Bilan d'activité novembre 1981 - novembre 1982

2.1 . Réserves naturelles

La commission "Réserves naturelles" fonctionne bien depuis quelques années. Elle réunit deux fois par an (février et septembre) l'ensemble des conservateurs et animateurs des réserves. Elle édite régulièrement un Annuaire, étoffé des travaux originaux de certains collaborateurs.

. Points forts de la nidification 1982.

- * nidification prouvée du MACAREUX à Banneg
L'espèce est revue au Cap Sizun
- * nidification satisfaisante pour le FULMAR
Cap Sizun 7 pontes - 3 envols
Fréhel 25 pontes - 2 envols
- * progression affirmée du GRAND CORMORAN vers l'Ouest
17 couples au Verdelet
- * retour des STERNES (300 couples) sur l'îlot de la Colombière
- * Alcidés en augmentation à Fréhel
- * Cantonnement, pour la seconde année, de Fous de Bassan, sur l'Amas du Cap
Etape vers une nouvelle colonie ?
- * situation toujours délicate pour les STERNES
à l'échelle de la Bretagne

. Un scandale : l'atterrissage d'un Hélicoptère sur Er Lannic pour une émission télévisée (A2) en pleine période de nidification (490 couples)!

Une plainte a été déposée par la S.E.P.N.B.

. Animation : 42.000 visiteurs à la réserve M.H. JULIEN qui s'est équipée cette année de longues-vues fixes et de panneaux pédagogiques sur les oiseaux nicheurs.

Animation également au Cap Fréhel, à la Pointe du Grouin et à Belle Ile en Mer durant toute la saison

De nouveaux points d'animation se développent : Ile de Groix Iniz er Mour, Falguérec, Verdelet.

A la Mare de Vauville, le Groupe Ornithologique Normand a réalisé 8 journées d'animation, touchant 300 personnes.

. Travaux de restauration de milieux entrepris sur le marais du
Falguérec et les salines de St Molf avec
l'aide de la D.U.P

. Projets 1983 : cf compte rendu "Commission Réserves" en annexe.

2.2 Commission Animation - Formation

La commission "Animation - Formation " créée en 1981 a été particulièrement active cette année d'une part grâce à l'engagement de deux animateurs salariés (subvention D.P.N. et D.Q.V. pour créations d'emplois) d'autre part, grâce à l'investissement personnel de quelques militants de l'association.

- + L'engagement pris à Paimpont en novembre 1981 a été tenu : un bulletin de liaison est désormais régulièrement édité et diffusé à tous les adhérents, gratuitement. Mise en page soignée, style alerte, il diffuse une information d'actualité de la vie de l'association.
Permettra t'il de toucher des militants et de gagner des adhérents ?
- + L'animation s'est principalement mise en place sur la Loire-Atlantique, le Morbihan et le Finistère.
 - Stages de formation : stage "Loutre" 22-23 mai, Sarzeau (56)
13 participants; Alain BRAUN, animateur
 - stage "Blaireau" 4-5 septembre, Brasparts (29)
15 participants; Lionel LAFONTAINE, animateur.
 - stage "connaissance des Limicoles" 4-5 septembre
Vannes (56); section Vannes animatrice
 - stage "Droit et Environnement" 27-28 novembre
Quistinic (56); section Lorient animatrice
- Classes transplantées : 7 séjours en Loire Atlantique avec les écoles de la ville de Rezé, des instituteurs et un centre de "classes de mer"
- Stages B.A.F.A., F.O.L.,:
 - 1 stage B.A.F.A. organisé avec S.T.A.J à Trégunc (29) 6 journées
 - 1 stage "ornithologie" avec F.O.L., Pont l'Abbé (29) 4 + 2 journées

1 stage "aménagement de l'espace" avec D.D.J.S.
de Loire Atlantique (6 jours)

7 journées de formations des animateurs des
offices municipaux de loisirs enfants
(Nantes et St Nazaire - 44)

- Stages "Formation continue" :

- Baie d'Audierne : protection et aménagement
- Redécouvrir la nature dans les Monts d'Arrée
- Golfe du Morbihan

1 semaine - 10 à 20 stagiaires

- Animations ponctuelles et "touristiques" :

très nombreuses en milieu scolaire, centres
sociaux, centre de séjours de vacances, etc..

Dès l'automne 1982, les contacts sont maintenus et /ou établis avec de nombreux
partenaires et un programme est élaboré pour l'année 1983.

2.3. Bureau d'Etudes

- * Sortie remarquable, en début d'année, du rapport de J.Y. MONNAT et J.HENRY
"Oiseaux marins nicheurs de la Façade Atlantique" fourni dans le cadre
d'un contrat avec la M.E.R. du Ministère de l'Environnement.

+ Contrats en cours :

- . Inventaire des zones humides intérieures (Ministère Environnement)
- . Fichier préliminaire concernant 37 zones humides littorales (D.R.A.E.)
- . Dossier du site Pointe du Raz (D.R.A.E.)
- . Veille écologique du littoral breton (Min. de la Mer. Inst.d'Etudes
Marines - S.E.P.N.B.)
- . Prise en compte de l'environnement dans le cadre de la révision du
P.O.S. de la Communauté Urbaine de Brest (C.U.B.)
- . Contrat d'études sur le phoque gris (M.E.R.)
- . Contrat d'études sur les Petits Cétacés (Muséum de La Rochelle)
- . Contrat d'expertises d'études d'impact dans le domaine faune-flore
avec D.R.A.E. Loire Atlantique

- + Une étude bénévole sur la répartition du Blaireau et son impact sur
l'agriculture est en cours, à l'initiative de l'association et avec le
soutien du Ministère de l'Environnement.
- + La section Quimper-Pont l'Abbé prépare bénévolement un dossier de
propositions pour la protection de la Baie d'Audierne à l'intention du
Conservatoire du Littoral

- + La S.E.P.N.B. a participé à la réalisation bénévole d'un contre projet pour le village de vacances de PLOVAN dans le cadre du Programme d'Architecture Nouvelle (P.A.N.) . Le projet présenté a été Lauréat de la consultation nationale.

2.4. Conservatoire Botanique

Mission importante de J.Y. LE SOUEF dans l'Océan Indien soutenu par le W.W.F. France qui a permis :

- . la redécouverte de 4 espèces considérées comme éteintes et leur mise en culture sur place et à Brest
- . Plusieurs conservatoires étrangers ont été associés à l'effort de conservation de ces plantes. De nombreux contacts ont permis une sensibilisation plus grande à ces problèmes parmi les structures locales.

Le processus de restructuration du Conservatoire Botanique de Brest est engagé avec le Ministère et la C.U.B. Il devrait aboutir en 1983. La S.E.P.N.B. n'en sera plus alors le gestionnaire mais elle participera à son animation.

Edition d'un dépliant d'information pour le public.

2.5. Animation au niveau des sections locales

* Section Nord Finistère

1/ sorties naturalistes et débats

- Marée à l'Ile Segal
- Découverte des oiseaux de l'Etang au Relecq Kerhuon
- Le sentier littoral dans le Nord Finistère
- Quelle eau buvons-nous ?
- Découverte du littoral du Conquet
- Forêts et métiers du Bois en Bretagne : un mois d'animation à Brest (cf. dépliant)
- Gestion des stocks de Mollusques en Rade de Brest
- Avifaune de la Baie de Daoulas
- Découverte de la cuvette du Yeun Elez
- Journée nationale de la dune en Prequ'île de Crozon et à Ploudalmzeau- St Pabu

2/ Présence à des manifestations

Foire aux Associations-Brest (Octobre)
Fête du Peuple Breton -Brest (Octobre)
Semaine d'information sur la vie associative -Brest (mai)

3/ Divers

Suivi de l'impact du Festival ELIXIR sur les dunes de St Fabu
Interventions - Information.

Participation à un groupe de travail sur les Monts d'Arrée
avec l'A.C.A.V. de St Cadou

4/ La réunion mensuelle est ouverte au public et se propose d'être
un point de service et d'information.

* Section Quimper - Pont l'Abbé

1/ Section recréée le 17.12.1981

2/ Sorties naturaliste et débats

- Iles de Glénan et Moutons : travaux sur la réserve
- Recensement international des oiseaux marins échoués (février)
- Baie d'Audierne
- Forêt de Coatloc'h -Rosporden avec O.N.F.
- Recyclage des ordures ménagères avec Groupe antigaspillage de Quimper
- Méthodes de lutte contre l'avancée de la mer avec D.D.E.

3/ Divers

- Réalisation du bulletin de liaison S.E.P.N.B.
- Edition du dépliant "Sauvons les Dunes". Diffusion
- Expo "Protection de la nature en Sud-Finistère" à la bibliothèque de Quimper (Nov.décembre)
- Groupe de travail sur la Baie d'Audierne

* Section Concarneau

1/ Rédaction - Edition et expédition de la revue OXYGENE

2/ Actions contre la pollution des eaux (en coll. avec A.P.P.S.B.)

3/ Actions de protection du milieu dunaire en collaboration avec la
municipalité de Tregunc

4/ Action de protection du site de l'anse St Jean

* Section Nantes

1/ sorties naturalistes

- avifaune des étangs du N.E de Nantes
- réserve du Massereau, en Basse-Loire
- flore vernale des vallées de l'Est de Nantes et problèmes liés à l'extraction du sable
- les tourbières du Nord de Nantes. Problème d'extraction.
- Voyage d'Etude au DANEMARK
15 élèves du Lycée Technique J.Perrin de Rezé et 15 adultes
Thèmes : technologie des éoliennes-pédagogie dans les écoles populaires danoises et découverte de la nature.
Bilan positif pour ce projet malgré les nombreux obstacles établis par l'Education Nationale (retraits de salaires!!)

2/ divers

- dossier établi pour le Conservatoire du Littoral pour la mise en réserve éventuelle de marais littoraux dans le bassin de Mesquer
- poursuite des actions contre les projets de centrale nucléaire en Loire Atlantique : informations, réunions publiques, commissions préfectorales.
- action pour la protection de l'environnement dans le projet de mine d'uranium du Cormier de la COGEMA dans le parc de Brière (!). Obtention d'une commission de suivi des travaux
- participation à l'élaboration d'un plan énergétique régional pour la promotion des énergies renouvelables

* Section Saint Nazaire

- section en cours de création
- Débat sur le marais salant avec paludiers, pêcheurs et conchyliculteurs
Projections des films : "Grain de sel"
"Mer Féconde "
- Projet de mise en réserve du Traict du Croisic
- Présence à la fête du Carnet
- Fonctionnement en commissions de travail sur le milieu naturel et le recyclage
- Participation à l'élaboration d'un petit ouvrage sur le marais salant (Bibliothèque du Travail)

* Section Ille et Vilaine

1/ sorties naturalistes

- Baie du Mont Saint Michel (avec I.D.I.L. et G.O.N.)
- Massif de Corbenière
- Marais de Cannebel (Redon)
- Bois de Boeuvres (Rennes)

2/ Travail en commissions

"Aménagement rural" : impact réel du remembrement sur le cas précis d'une commune

"Gravières" problèmes de gestion et d'aménagement en collaboration avec collectivités locales.

* Section Côtes-du-Nord

Des adhérents... mais pas de vraie section

Collaboration avec P.I.L.E.T. pour la protection de l'Anse d'Yffiniac

Collaboration avec l'A.P.P.L.L. pour la protection des landes de Locarn

* Sections Morbihan

1 - Section Vannes

. Sorties naturalistes, débats...

Golfe du Morbihan

Marais de Plouray

Ile de Groix (réserve ornithologique)

Dunes d'Erdeven

Tourbière de Sérent

. Collaboration active aux stages internes de la S.E.P.N.B. Collaboration à des stages de la D.D.J.S. sur les dunes et les champignons Animation sur "La Forêt, l'Arbre et le Bois"

. Exposition "les oiseaux du bord de mer" à l'écomusée de St Degan en Brech

Exposition sur la rivière de Noyalo

Participation au festival "Chasse-Nature" aux Fougerêts
Panneaux et montages sur les oiseaux de mer pour le centre Nautique des Glénans.

. Participation à la Commission départementale des Sites Elaboration de dossiers sur des projets de comblement du D.P.M (Vannes, Sarzeau, Baden, Noyalo,) de pollutions (Brech) Dossier établi sur le thème "Politique d'Achat et de gestion par le département grâce à la taxe espaces verts" pour la gestion du Marais de Lasné (St Armel) et envoyé à tous les Conseillers généraux.

. Actions juridiques : affaire Er Lannic et taxidermistes (cf. § correspondant)

2 - Section Lorient

Protection de sites naturels

- Elaboration d'un dossier préalable au classement d'un site de la moyenne vallée de l'Ellé (Morbihan/Finistère), 4 Km de rives sont concernés. L'inspecteur des sites est venu sur le terrain et a donné

son accord au principe du classement.

- Action contre les travaux réalisés sans autorisation dans le site classé de Plouhinec (transformation d'un marais côtier en plan d'eau entièrement artificiel Affaire extrêmement complexe comportant de nombreuses illégalités et erreurs de l'Administration et mettant en cause plusieurs réglementations. L'intervention de la S.E.P.N.B. a fait des remous dans les services.
- Intervention auprès de la D.R.A.E. en vue de faire cesser le comblement d'un étang côtier de 5 ha dans le terrain militaire de Gâvres. Les démarches de l'Administration sont en cours.
- Nombreuses démarches auprès des responsables du terrain militaire de Gâvres pour modifier des implantations d'équipements sur les dunes, pour des raisons écologiques; quelques réussites.
- Intervention à l'enquête publique relative à la rectification du Haut-Ellé et du Pensigoux
- Intervention à l'enquête publique relative au POS de Plouhinec
- P.V. de police à une entreprise déversant des gravats sur les dunes d'Erdeven

Protection d'espèces

- Deux actions en justice contre des taxidermistes et vendeurs d'oiseaux naturalisés
- Information des chasseurs de Groix sur le Grand Corbeau

Réserves

- Gestion des réserves locales
- Constitution d'un dossier préalable à la mise en réserve d'une tourbière de 35-40 hectares sur la commune de Glomel (22), faisant partie de l'ensemble dit "marais de Plouray"(56) .

Animation - Information - Formation

- Plusieurs sorties à la demande à la réserve de Groix vif succès
- Quelques séances d'animation face à la réserve d'Iniz er Mour.
- Constitution d'un fonds de bibliothèque en vue de l'ouverture d'un centre de documentation sur la nature (joint au local SEPNEB) à Lorient.
- Réalisation en cours d'un numéro spécial de PENN AR BEI sur les dunes de Plouhinec-Frdeven-Plouharnel.
- Réalisation en cours pour PENN AR BED d'un article sur la protection des espèces végétales bretonnes (l'arrêté ministériel de mai 82, sa portée juridique

et pratique, toutes les espèces concernées dans les 5 départements avec leur biotope et leurs localités.

Etude

- Inventaire cartographique des tourbières et landes de Plouray-Langonnet .
- Constitution d'un dossier ornithologique sur l'étang du Loc'h/Guidel, pour venir à l'appui d'un éventuel projet de réserve S.E.P.N.B.
- Suivi ornithologique du nord de la rivière d'Etel pendant l'hiver 81-82 pour proposer une réserve de chasse sur le DPM.
- Recherche intensive de la Loutre dans le nord de la rivière d'Etel.
- Poursuite très active et scientifique du suivi botanique et ornithologique des dunes de Plouhinec.

2.6. Divers

1 / Le Centre d'Etudes du Milieu d'Ouessant dont la S.E.P.N.B. a réalisé le dossier et qui reprend l'idée de M.H.JULIEN commence à voir un début de réalisation.

2 / Le legs de la propriété de Bois Joubert avance à petits pas.

D'importants travaux ont déjà eu lieu sur le site (nettoyage, débroussaillage, forage, ...).

3/ Participation au projet de Maison de la Mer à Brest

4/ Participation au programme de Maison des Associations à caractère scientifique de Brest (Ancienne Ecole des 4 Moulins).

2.7. Centre de documentation

A Brest, une bibliothèque de revues et de livres sera ouverte au public à partir du mois de Novembre. Elle a été organisée avec le concours de la Bibliothèque Universitaire afin de s'inscrire dans un réseau de prêt ou d'échange éventuel.

Depuis cet été fonctionne un service de prêt de montages de diapositives.

À Rennes, une photothèque fonctionne depuis quelques années.

Actions en Justice

- Comblement du Domaine Public Maritime sur la commune de Logonna Daoulas (Finistère). Jugement favorable du Tribunal Administratif de Rennes
- Comblement du Domaine Public Maritime sur la commune de Landerneau (Finistère). Jugement du Tribunal Administratif attendu.
- Recours contre l'Utilité Publique d'une Z.A.C. créée pour l'installation d'une usine à Beslé sur Vilaine. Rejet du sursis à exécution. Le Tribunal Administratif jugera plus tard sur le fond.
- Construction dans un espace boisé classé au P.O.S (Jardins de l'Erdre, Nantes). Sursis à exécution obtenu du Tribunal Administratif.
- Défaut d'étude d'impact pour la centrale de Cordemais (Loire-Atlantique) , requête rejetée par le Tribunal Administratif.
- Atterrissage d'un hélicoptère sur Er Lannic : plainte classée par le Procureur ! Nouvelle plainte auprès du Juge d'Instruction.
- Pollution des étangs du parc de la Beaujoire à Nantes par un rejet sauvage d'acide. Plainte retenue et... 2000 F de dommages et intérêts.
- Recours contre : (en attente)
 - extraction de sable dans l'estuaire de la Loire
 - vente d'espèces protégées (taxidermistes)
 - pollution par huiles par un garage baulois.

. Participation institutionnelle - Représentation

- + Participation aux travaux des Commissions départementales d'Urbanisme, des Sites, des Carrières, Commissions de remembrement, de P.O.S.,
- + Participation aux travaux d'un groupe de travail régional sur la valorisation et l'élimination des déchets industriels (Loire-Atlantique)
- + Participation à l'enquête publique sur une demande d'extraction de tourbe dans la vallée de l'Erdre. Garanties sérieuses obtenues et problème posé à l'échelle de la vallée (Loire-Atlantique)
- + Participation à l'enquête commodo-incommodo pour le projet de bouchots à Moules en Baie de Goulven (Finistère)
- + Participation à l'élaboration des cartes d'objectifs de qualité pour les cours d'eau dans le Finistère
- + Etats régionaux de l'Environnement région Bretagne et région Pays de Loire. Participation active de nombreux adhérents au sein des diverses commissions. Membre du Comité d'organisation pour la région Bretagne, rapporteurs pour deux commissions
- + La S.E.P.N.B. a contribué à la création de la Fédération des Associations Régionales de Protection de la Nature en Pays de Loire (F.R.A.P.E.L.) et des Assises Régionales de l'Environnement en Bretagne.

- + M. JONIN est membre fondateur et trésorier de la Conférence Permanente des Réserves Naturelles (C.P.R.N.)
- + M. LE DEMEZET est membre du Comité permanent du C.N.P.N., membre de la Commission "Environnemental planification" de l'O.I.C.N. à Morges (Suisse), membre du comité de gestion de la taxe parafiscale sur les Granulats.
- + Jean-Yves MONNAT a représenté la D.F.N. du Ministère de l'Environnement à une table ronde sur la Protection des Oiseaux marins dans l'Atlantique Nord à St John's de Terre Neuve (Canada)

2.10. Edition

PENN AR BED

Année 1981 - Publication des numéros 106 et 107 - sommaire:

- 106 - Morphologie karstique dans le Paléozoïque du Finistère
 - Liste des milieux à protéger en France dans le cadre de la directive du Conseil de la C.E.E. sur la conservation des oiseaux sauvages.
- 107 - L'architecture vernaculaire en Bretagne et en Irlande . Essai d'analyse comparative (1ère partie)
 - Les anémones de mer et les coraux des grottes de Morgat (Finistère)
 - Granulats et amendements marins en Bretagne.

Année 1982 - Publication d'un numéro double 108-109
Sommaire :

- Algologues de Bretagne
- Le rôle du Phytoplancton dans le milieu marin
- Les algues unicellulaires en aquaculture expérimentale.
- De l'action de quelques agents polluants sur la croissance et le métabolisme du Phytoplancton marin.
- Biologie des algues exploitées en Bretagne
- Evolution récente du métier de goémonier en Bretagne.
- Les grandes algues de Bretagne : Un potentiel énorme. Un potentiel sous-développé.
- Propriétés et utilisations des polysaccharides des algues marines.
- Utilisation pharmaceutique des algues
- Teledetection et cartographie du Phytobenthos intertidal.

Le numéro 110 est sous presse, il est consacré à l'archipel de Molène.

UNE BALADE SUR LES DUNES.

AH, DIS-DONC ! QUELLE ÉTENDUE
DE SABLE, ONCLE BRISEVENT !



OUI, MA PUCE ! CE SONT LES DUNES
TU VOIS : ICI, NOUS ENTRONS
DANS UN ROYAUME : LE
ROYAUME DES OISEAUX !!

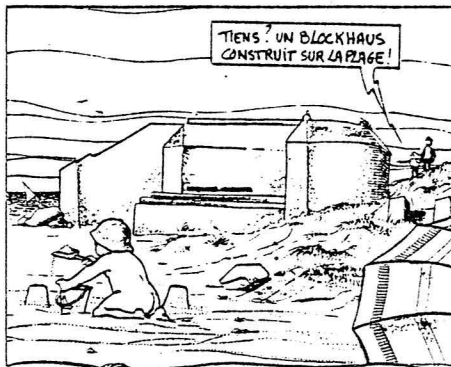


ELUI DE L'ALOUETTE ET
UN VANNER, ET DE BIEN
AUTRES ENCORE !

C'EST AUSSI LE ROYAUME
DES PLANTES ET DES FLEURS.
L'OYAT, L'ASOLDANELLE ET LE
CHARDON QUI PROTÈGENT
LA DUNE COMME UN
MANTEAU.



TIENS ! UN BLOCKHAUS
CONSTRUIT SUR LA PLAGE !

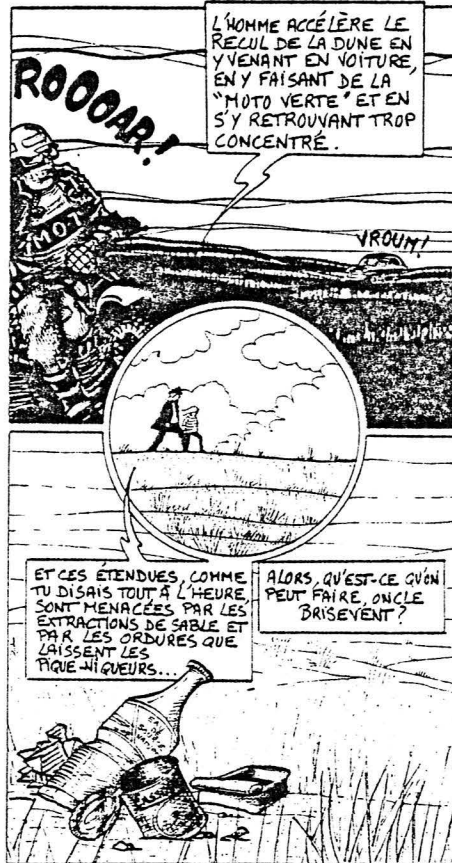


NON, À L'ÉPOQUE DE SA
CONSTRUCTION, IL N'ÉTAIT
PAS SITUÉ SUR LA PLAGE.
C'EST LA DUNE QUI A RECULÉ.
ELLE BOUGE COMME ÇA TOUS
LES ANS. C'EST UN MILIEU
NATUREL MOBILE...

HÉ ! ONCLE BRISEVENT !
REGARDE CES ALGUES !!
JE CROYAIS QU'ON N'EN
TROUVAIT QUE SUR
LA PLAGE ! ? !



TU AS RAISON,
PUCE. C'EST À CAU-
SE DE L'HOMME
QU'ON LES TROUVE
SUR LA DUNE.



L'HOMME ACCÉLÈRE LE
RECUIL DE LA DUNE EN
Y VENANT EN VOITURE,
EN Y FAISANT DE LA
"MOTO VERTE" ET EN
S'Y RETROUVANT TROP
CONCENTRÉ.

ROOOOAR !

VROUM !

ET CES ÉTENDUES, COMME
TU DISAIS TOUT À L'HEURE,
SONT MENACÉES PAR LES
EXTRACTIONS DE SABLE ET
PAR LES ORDURES QUE
LAISSENT LES
PIQUE-NIQUEURS...

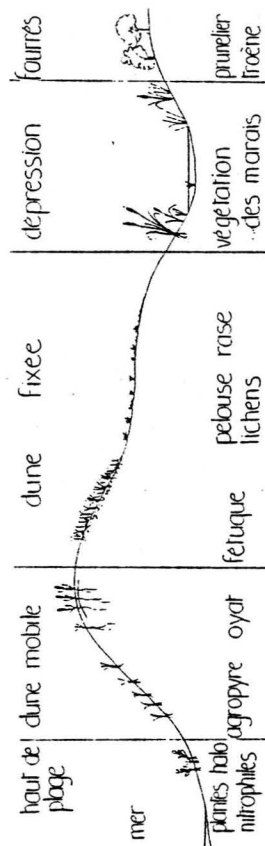
ALORS, QU'EST-CE QU'ON
PEUT FAIRE, ONCLE
BRISEVENT ?





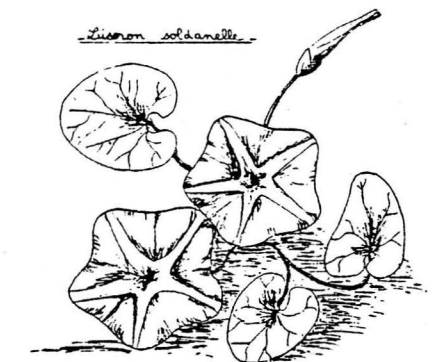
5

PROFIL THÉORIQUE D'UNE DUNE LITTORALE

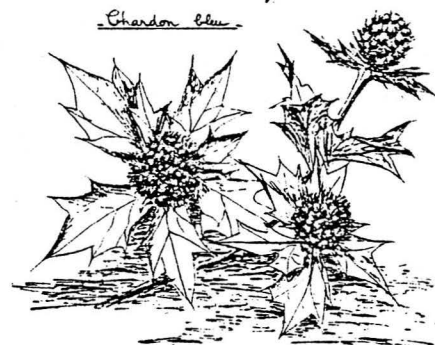


DEPLIANT FINANCÉ PAR LE DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
POUR LA PRÉSERVATION DE SON PATRIMOINE
ET LA DDE DU MORBIHAN

Imprimerie d'urgence - R.C. 875 791 207 B



SAUVONS LES DUNES



APPSB - Association pour la protection des salmonidés en Bretagne :
rue des Primevères, 56630 QUEVEN.

POLYMATHIQUE - rue Noé, 56000 VANNES.

SEPNB - Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne :
BP 209, 56006 VANNES cedex.

SMSN - Société morbihannaise de sauvegarde de la nature :
Coh-Castel, MONTERBLANC 56260 ELVEN.

UMIVEM - Union pour la mise en valeur esthétique du Morbihan :
Bord-Lann, 56600 LANESTER.

Dépliant "PROTECTION DES DUNES"

Edition par la section Quimper-Pont l'Abbé du
dépliant réalisé par la section Morbihan en 1981

Soutien de l'Association pour la Sauvegarde du
littoral de Tréguennec et de la Baie d'Audierne
et de la Municipalité de Trégunc.

Bulletin de liaison pour les adhérents
3 numéros réalisés.

Cartes Postales :

5 nouvelles cartes : vue générale de Bois Joubert,
Grand Cormoran, Echasse, Armeria maritima et Orpin

Autocollants : 4

S.E.P.N.B., Réserves de Falguérec, Fréhel
et Belle Ile en Mer

Oxygène :

collaboration au collectif d'associations réalisant
le mensuel écologique breton.

2. 11. Expositions - Manifestations régionales

"Les Dunes du Morbihan" par la section Lorient

"Protection de la nature en Finistère Sud" par la section
Quimper - Pont l'Abbé

Participation à la Journée nationale de la Dune

Participation à l'Anniversaire des Journées de Stockholm.

Organisation du colloque "Oiseaux de Mer" à Douarnenez
à la demande du C.R.B.P.O.

2. 12. Médias

Nombreux articles de presse dans les divers journaux

Plusieurs participations à des émissions de radios locales
et régionales.

Citons l'émission de FR 3 BRETAGNE sur les Réserves de la
S.E.P.N.B. illustrant les volets protection-animation et
recherche de l'activité des collaborateurs. Emission de
13 minutes à 19 h 45 et de 26 minutes dans deux magazines
en milieu de journée.

2. 13. Relations avec autres associations

S.N.P.N.

F.F.S.P.N.

A.P.P.S.B.

C.R.E.P.T.A.B.

A.L.D.E.

A.B.R.I.

I.D.I.L.

G.O. Normand

Association pour la sauvegarde du littoral de Tréguennec
et de la Baie d'Audierne

Beva an Gwitalmeze

P.I.L.E.T.

Association pour la Protection des Landes de Locarn

Classes Vertes de Brasparts

Association pour la Défense de l'Environnement de la Forêt-
Landerneau

Le Secrétaire Général

Max JONIN

RAPPORT DE LA COMMISSION "PUBLICATIONS" - A.G. CONCARNEAU 1982

I - PENN AR BED

CRITIQUES formulées

Personne n'a osé toucher à PENN AR BED jusqu'ici, pour des raisons de facilité, pour ne pas faire de peine aux détenteurs d'une certaine tradition. C'est le dernier bastion de la Société savante que fût la S.E.P.N.B. , à ses origines.

. C'est une publication bâtarde qui, depuis longtemps, ne répond plus aux besoins.

- ni des scientifiques :

 - la revue ne répond pas aux critères d'une publication scientifique

- ni des profanes

 - le texte est illisible pour le commun des mortels (simples problèmes de vocabulaire)

. La présentation vieillotte coûteuse correspond à une volonté de standing qui n'a plus cours.

CIBLE

le promeneur intéressé par la Nature

les pédagogues de la Nature { professeurs
 { instituteurs
 { animateurs

But : Education du public défini précédemment dans le domaine de

- la protection de la Nature
- la connaissance de la Nature
- la législation

CONTENU

- Le Texte

pourra être écrit par des non scientifiques, compétents dans tel ou tel domaine, dans un langage accessible à tout le monde.

Il est souhaitable que certains articles aient un CARACTERE PRATIQUE qui les rende utilisables sur le terrain

Exemple : clefs de détermination

Ce ne sera pas une revue militante; ce caractère étant réservé au bulletin de liaison.

- La nécessité de numéros à thèmes est soulignée : ils sont plus faciles à fabriquer (une planification est ainsi rendue plus aisée et plus faciles à utiliser par les lecteurs.

Il serait intéressant de jumeler PENN AR BED et la publication de séries de diapositives.

Exemples de thèmes :

Le ruisseau
Dans le jardin
Ne retournez pas les cailloux sur la grève
Le remembrement va avoir lieu dans votre commune. Que Faire ?
Les pelotes de réjection
et réédition de numéros anciens sérieusement remaniés.

Une forte demande existe de la part des enseignants, en rapport avec les nouveaux programmes d'Ecologie des classes de secondes, sur la description de milieux naturels régionaux.

- Le maintien de quelques numéros "hétéroclites" peut être envisagé avec des articles dont le contenu reste à définir.

Des informations sur la protection de la Nature doivent être développées :

Exemple : la liste des espèces protégées.

- La Présentation

Des illustrations plus didactiques, dessins au trait gouaches, aquarelles, transects, devront rendre plus attrayant le texte (cf. la revue PANDA, du W.W.F. suisse).

Le texte devra être moins dense que dans le PENN AR BED actuel.

La revue sera imprimée si possible, sur papier recyclé. En tous cas, le papier couché sera abandonné.

Le format actuel sera conservé. Le nombre de pages sera adapté au sujet traité.

MISE EN APPLICATION DE LA NOUVELLE FORMULE

PROBLEMES matériels

Le passage à la nouvelle formule sera progressif. Un numéro pourrait paraître après le 25ème anniversaire de la Société.

Nécessité d'un dessinateur.

CREATION D'une commission permanente

assurant le suivi des opérations. Possibilité d'un groupe éclaté dans les différentes sections. Recrutement des gens intéressés à faire dans chaque département

. Son rôle

Recensement des publications similaires
Etude de marché pour les différentes publications
Conception
Planification, harmonisation des thèmes avec les activités de la
commission animation
Edition
Diffusion
Bilan

. Sa composition

Scientifiques
Dessinateur
Utilisateurs (animateurs
(instituteurs
(professeurs voir A.P.B.G.

L'abandon du caractère scientifique ou pseudo-scientifique de la publication
pourra être compensé par la réalisation d'études scientifiques sur les réserves,
diffusables auprès d'un public restreint.

II - AUTRES PUBLICATIONS

La commission permanente aura également à gérer la publication d'autres produits:
Certaines éditions seraient à développer :

. Séries de cartes postales

jouer sur la qualité pour se différencier des séries des commerces.

. Posters à buts non seulement alimentaires mais aussi didactique et de protection
des milieux et d'éducation du public

. Diapos à coupler avec d'autres publications forte demande des enseignants

. Autocollants

. Articles sous forme de chroniques dans les journaux (O.F., le Télégramme, etc..)

. Liaison avec l'Association OXYGENE.

Le responsable de la Commission

Michel GARNIER

DEBAT " Protection et utilisation du littoral et de l'espace marin "

en présence de :

Monsieur LE BRIS , Député du Finistère

Madame LE CROC, Maire de Trégunc

Monsieur ARGOUACH, Maire de Concarneau

Monsieur LUCAS, Professeur à l'U.B.O.

Monsieur GLEMAREC, Professeur à l'U.B.O.

Monsieur MINET, I.S.T.P.M

Monsieur GUILLARD, Centre Océanologique de Bretagne

Monsieur LE GAL, Collège de France et S.E.P.N B.

Monsieur MONNAT, S.E.P.N.B.

Le débat s'est instauré à partir du texte suivant élaboré par la
commission de travail.

INTRODUCTION

Pour la S.E.P.N.B., le littoral est un milieu vivant évolutif . C'est un ensemble fini sur lequel s'exercent différentes activités économiques. Parmi celles-ci, certaines ne peuvent exister et se développer que dans un milieu de qualité : pêche, mariculture, tourisme. Le maintien des ressources nécessaires et le développement des potentialités passe par des actions prioritaires de protection du milieu et dans certains cas de restauration de celui-ci .

A l'inverse des politiques d'aménagement menées jusqu'à présent, il est urgent de protéger, de non-aménager, ce qui peut l'être encore valablement et de répartir les activités nouvelles sur les zones déjà touchées. L'usage privé du littoral a trop longtemps primé sur les usages collectifs et les conflits d'implantation ne doivent pas se régler au détriment du milieu naturel. En revanche, les choix doivent prendre en compte, au premier chef les besoins de ceux qui vivent douze mois par an sur un littoral qui est aussi un milieu de loisir mais surtout un milieu de travail et de production.

La S.E.P.N.B. attire particulièrement l'attention sur les points suivants :

Une bonne partie de l'avenir du littoral se détermine au niveau des communes. Le découpage de l'espace dans le cadre des P.O.S. résulte plus, actuellement du partage des pouvoirs et de l'expression d'intérêts locaux que d'un réel souci d'aménagement cohérent. En particulier, nous dénonçons le manque d'études préalables adaptées à la réalité concrète des communes concernées. Le cas-type est représenté par la commune de PLOVAN, mais il n'est pas le seul. Par ailleurs, la volonté systématique d'aménagement conduit rapidement à un glissement de statut de zones qui auraient dû conserver leur vocation ou leur caractère spécifique. Le passage des zones ND à NDA en est un exemple.

En ce qui concerne le domaine public maritime, nous rappelons que celui-ci est inaliénable et à usage général. Ceci doit être pris en compte dans toute répartition de l'espace marin qui ne doit en aucun cas faire l'objet d'attribution définitives.

. Le Tourisme constitue à l'heure actuelle un mode agressif d'utilisation du littoral. Cette activité conduit d'une part à un surdimensionnement de certains équipements collectifs et engendre des dommages, souvent irréversibles sur les positions fragiles (dunes, landes, etc..).

Dans ce domaine, il apparaît nécessaire de procéder à certains désaménagements. L'utilisation qui est faite de ces milieux conduit à leur banalisation. Or le maintien de leur capital et de leur diversité génétiques représente un aspect important et méconnu de la gestion du potentiel économique lié au milieu vivant.

. Le Milieu marin est le siège d'une série d'activités économiques basées sur l'exploitation de la matière vivante. En ce domaine, il convient, au premier chef, de gérer les stocks naturels, en prenant en compte, par exemple, un développement de la pêche cotière plutôt que de trop miser sur une aquaculture qui, hormis quelques cas particuliers, restera longtemps une activité onéreuse produisant des denrées de luxe.

A cet égard la protection de toutes les zones de frayères et de nurseries (estuaires, marais littoraux..) est une tâche à entreprendre d'urgence. En particulier, l'impact des pollutions telluriques (industrielles Urbaines mais aussi agricoles) met en danger la ressource au stade où elle est la plus fragile.

Dans tous ces domaines, l'accroissement des pouvoirs des élus locaux leur impose une réflexion accrue. Il ne s'agit plus seulement de privilégier le court terme mais de gérer l'avenir, y compris au delà des limites communales.

Le milieu naturel est une composante de plus en plus importante d'une politique cohérente de gestion économique.

Y. LE GAL

DECISIONS ADOPTEES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA S.E.P.N.B.

Concarneau - 6/7 -11 -1982

. Rapports moral, d'activité et financier adoptés à l'unanimité.

. Motion adoptée pour que le nom de l'Association figure en BRETON sur les prochaines cartes d'adhésion (7 contre + 9 abstentions)

. Nouvelles élections au C.A. :

Sont élus ou réélus :

COCHIN	(Côtes-du-Nord)
CHAPRON	(Loire-Atlantique)
JONIN	(Finistère)
LE DEMEZET	(Finistère)
LE DUC	(Paris)
LE GARFF	(Ille et Vilaine)
LE PENNEC	(Finistère)
SALAUN	(Finistère)

Marcel LE PENNEC remplace Daniel PRIEUR à la rédaction de PENN AR BED

. Sur rapport de la commission "fonctionnement de l'association"

sont adoptées les décisions suivantes :

- envoi à tous les nouveaux adhérents d'une lettre d'accueil (rédigée par la commission) accompagnée d'un autocollant. A terme, une nouvelle carte d'adhérent sera réalisée avec emplacement du timbre de l'année.
- réalisation de carnets d'adhésion de 10 ou 20 cartes. Chaque personne ayant fait 10 ou 20 adhérents nouveaux recevra un cadeau.
- relance systématique des adhérents pour chaque nouvelle année.
- relance des adhérents à partir des fichiers 1980 et 1981 avec courrier-enquête personnalisé.

COMMISSION RESERVES

Réunion des 18 - 19 septembre 1982

à l' A.J. de LORIENT

Présents : Conservateurs : BENOIT - COCHIN - DEBOUT - FORLOT - GAUDU - GAUTRON -
GUILLAS - JONIN - LAMBERT - LE COZ - LE GARS - LE PAPE -
MONNAT - PRICENT - THOMAS

Animateurs : BOZEC - DAVID - FALCHIER - FERRAND - HUE - LAGADEC -
LAMBERT - LINARD - THEBAUD - THOMELIN

I - Le Bilan de la nidification 1982

cf. Annuaire des Réserves, parution fin octobre 1982

- Points forts :
- * nidification prouvée du Macareux à Banneg
L'espèce est revue au Cap Sizun
 - * nidification satisfaisante pour le Fulmar
Cap Sizun 7 pontes - 3 envols
Fréhel 25 pontes - 2 envols
 - * progression affirmée du Grand Cormoran vers l'ouest
17 couples au Verdelet
 - * retour des Sternes (300 couples) sur l'îlot de la
Colombière
 - * Alcidés en augmentation à Fréhel
 - * Cantonnement, pour la seconde année, de Fous de
Bassin, sur l'Amas du Cap
Etape vers une nouvelle colonie ?
 - * situation toujours délicate pour les Sternes
à l'échelle de la Bretagne
- Un scandale : l'atterrissage d'un hélicoptère sur Er Lannic
pour une émission télévisée (A2) en pleine période
de nidification (490 couples) !
Une plainte a été déposée par la S.E.P.N.B.

.../...

II - Animation

- . Travail satisfaisant sur les différents points d'animation
- . Cap Sizun 42.000 visiteurs
 - achat de longues-vues fixes à la disposition du public
 - réalisation de panneaux pédagogiques
 - création d'un P.A.J
- . Belle Ile: nécessité de trouver une personne pour suivre la réserve, pour seconder Yves BRIEN . La section Vannes est pressentie pour proposer quelqu'un
 - signalétique à revoir entièrement
 - site très fréquenté, problème de respect de la réglementation
 - problème de stock et d'approvisionnement.
- . Pointe du Grouin : - envisager la possibilité d'une campagne d'affiche pour faire connaître ce point d'animation
 - augmenter la période d'animation jusqu'au 31 Août
 - problème de stock et d'approvisionnement
 - Il y a des RATS sur l'Ile des Landes
- . Fréhel : - seconde longue vue souhaitée
 - problème du véhicule toujours non résolu !
- . Mare de Vauville: - 8 journées d'animation, 300 personnes.
 - Bonne prise en mains par le G.O.N.
- . Verdelet : Présence quasi continue sur le site avec stand de l'Association locale
- . Groix : Toujours une animation "à la carte"
- . Iniz er Mour : 5 weeks-ends pour 40 personnes . On débute !
- . Falguérec : Animation le 29 Août / 60 personnes

Selon les points d'animation, affichettes et utilisation des médias sont exploitées mais doivent être développées.

III - Gardiennage

- . Verdelet - surveillance bénévole assidue à chaque grande marée supérieur à 70 de mars à fin août ! Chapeau !
- . Er lannic- démission du garde pour éviter les "problèmes" avec la population.. Le vrai problème est posé
- . Falguérec- André FORLOT est assermenté - Relations avec garde fédéral C'est peut être une solution
- . Pierre Percée - surveillance assurée par brigade maritime de la gendarmerie
- . Banneg - Balaneg - Irielen - urgence d'une solution pour le gardiennage des îles de plus en plus fréquentées.
- . Prévoir une carte pour conservateurs et gardes.

IV - Travaux de Restauration

- . Falguérec - travaux sur les bassins sont terminés : 3 bassins en eau
digues rehaussées
clôture réalisée sur 700 m (sur 900 m)
quelques travaux de pelleteuse restent à faire
dossier "mirador" en attente du Permis de construire
- . Grand Quifistre - projet établi avec les paludiers
travaux dès l'automne 82

V - Préparation de l'année 1983

- 5.1. St Marcouf et Nez de Jobourg seront gérées par le G.C.N. mais les données normandes figureront dans l'annuaire qui sera donc celui des "réserves bretonnes et normandes"
Pour la Mare de Vauville, les différents contacts seront pris pour un relais.
- 5.2. Animation
Nécessité une formation en profondeur des animateurs, militants. ...
Recrutement via les sections locales très tôt dans la saison
Stage d'une semaine à Pâques. Il sera obligatoire et l'on essaiera d'avoir un agrément B.A.F.A.
Rédaction progressive de documents pédagogiques généraux et spécifiques à chaque point d'animation
Nécessité d'une mise en route des animations avec les conservateurs
Homogénéiser les conditions d'hébergement sur les sites.
- 5.3. Projets d'animations
Animation tournante sur le littoral en été
Animations fixes à partir de Syndicats d'Initiative
Animations en milieu scolaire toute l'année avec matériel S.E.P.N.B .
Est-il susceptible de créer un emploi ?
Animation en projet avec l'A.J. de Lorient - Groix sur la réserve de Groix
Animation sur l'énigme (44) avec observatoire
- 5.4. P.A.J. GOULIEN
Animateur spécifique. Recrutement en collaboration avec le maire
- 5.5. L'éternel problème des panneaux...
Idée retenue d'un auto-collant commun grand format que, localement, chaque conservateur utilisera sur des panneaux adaptés aux problèmes particuliers posés par chaque réserve
Auto-collant S.E.P.N.B. retenu au format environ 21x36 cm
- 5.6. Editions 83, projets
 - * autocollants - Pointe du Grouin)
Cap Sizun (projets présentés en mars
 - * Tee-shirt - projet étudié par Rémy Gautron
 - * Cartes postales Héron)
Tadorne) à choisir en concertation
Saline)

Recherche d'une édition sans passer par JOS, JEAN ou un autre.

- * Ré-édition d'une plaquette Cap Sizun avec dessin original de Denis CLAVREUL
- * Dépliant Falguérec avec dessins Yvon GUERMEUR
- * Dépliant Sizun à ré-éditer et prospectus allemand à retirer
- * Film "Grain de Sel" de Th. RAIMBAULT achat d'une copie entre plusieurs associations locales (coût S.E.P.N.B. 2.000 Frs)

5.7 Projets de création de réserves

- * Zones humides de Plouray
- * Landes de Locarn (en accord avec les chasseurs)
- * Ile de Brannec (Golfe du Morbihan)
- * Deux particuliers nous ont contactés pour mettre en réserve des espaces leur appartenant. Il est décidé de contacter la F.F.S.P.N. pour les inclure dans son réseau de réserves libres.

5.8 Nécessité d'une gestion la plus rigoureuse possible des réserves S.E.P.N.B

Améliorer le suivi - Développer les inventaires
Proposer des thèmes de recherches
Notons que CLEMENT a réalisé en août l'inventaire botanique de Falguérec

5.9 Exposition pédagogique sur la flore des Réserves en projet

- 5.10 Clôture verte pour la réserve M.H. JULIEN : ajonc et pruneliers pour doubler le grillage
Concours demandé au C.A.T du Cap Sizun

PROCHAINE REUNION - COMMISSION RESERVES

19 - 20 Février 1983
A.J. LORIENT

Le Samedi 18/9 - LINARD, bâtisseur infatigable et grand consommateur d'acide picrique a présenté un montage sur le travail dans les îles de L'Iroise (29) d'une équipe

PRIGENT nous a fait découvrir avec poésie la Camargue
et CARDIET, blasé après son voyage aux Shetlands, n'avait pas d'écran assez grand pour mettre les milliers d'oiseaux qu'il a photographié.

Interview avec la presse Dimanche 19/9 - OUEST - FRANCE, LE TELEGRAMME de Brest et La LIBERTE DU MORBIHAN

S.E.P.N.B.

Un littoral à préserver à tout prix Mesures pour relancer la société

CONCARNEAU. — « A l'inverse des politiques d'aménagement menées jusqu'à présent, il est urgent de protéger, de non-aménager ce qui peut l'être encore visiblement et de répartir les activités nouvelles sur les zones déjà touchées. L'usage privé du littoral a trop

longtemps primé sur les choix collectifs (...) ».

Il y a donc lieu de prendre d'abord en compte « les besoins de ceux qui vivent douze mois par an sur un littoral qui est aussi un milieu de loisirs, mais surtout un milieu de travail et de production ».

Ce qui est une évidence pour la S.E.P.N.B. (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) l'est aussi, à quelques nuances près, pour les élus et les scientifiques (I.S.T.P.M., C.N.E.X.O., Faculté...) invités le week-end dernier à l'assemblée générale de cet organisme.

Les élus peu aidés

Le professeur Yves Le Gall, rapporteur, a insisté sur l'aspect « inaliénable et à usage général » du domaine public maritime. Ainsi que sur « le mode agressif d'utilisation du littoral », aujourd'hui par le tourisme. Et, enfin sur la nécessité de privilégier la gestion des stocks naturels (poissons, crustacés...) « plutôt que de trop miser sur une aquaculture qui restera longtemps une activité onéreuse produisant des denrées de luxe ».

Les élus sont donc persuadés de l'importance qu'il y a à protéger un littoral trop menacé. Mais comme l'a noté un maire (Mme Lecroc) : « Lorsque nous engageons des actions dans ce sens, nous ne sommes pas toujours compris ni aidés ». D'autant plus regrettable qu'à cet argument s'ajoute un autre, d'ordre moral, d'un maire également (M. Argouarc'h) : « En matière d'urbanisme et d'aménagement du littoral, nous sommes responsables de ce qui se fait au jour le jour, mais aussi pour les générations futures ».

Et cette responsabilité va désormais s'accroître du fait même des... responsabilités supplémentaires qui vont être dévolues aux élus locaux ou le sont déjà.

Le député Gilbert Le Bris

□ Le budget de l'Environnement doit être en principe voté le 15 novembre. Il est en augmentation de 3 %, mais les crédits inscrits au titre de la protection de la nature sont en très nette diminution. Protestation de la société.

□ La SEPNB est favorable à de nouvelles lois sur l'Environnement — mais il faudrait d'abord que les textes existant soient appliqués ».

□ Trois nouvelles sections à la société : Saint-Nazaire, Lorient et Quimper-Pont-l'Abbé.

voit dans le projet de loi d'aménagement du territoire concernant le littoral, une possibilité de mieux défendre, demain « un espace rare, fragile et convoité ». Loi qui devra en particulier assurer un équilibre

difficile « entre les impératifs de protection et d'aménagement ».

Rajeunissement

La S.E.P.N.B. qui fêtera son vingt-cinquième l'an prochain, en attendant, veut continuer de jouer son rôle d'information et de sensibilisation (sur le milieu naturel) auprès des élus, de la population, de l'Administration, auprès des associations de défense de l'environnement implantées dans les cinq départements bretons.

Mais avec le temps et la multiplication des tâches, les troupes s'amenuisent. 1 500 adhérents en 81, « un petit millier » aujourd'hui. Jean-Yves Monnat, président ; Max Jonin, secrétaire ; le professeur Lucas et quelques autres militants ont donné hier après-midi le départ d'une campagne de recrutement d'adhérents à une société régulièrement en première ligne pour la défense de la nature et de l'environnement en Bretagne (ce qui n'est pas toujours du goût de tout le monde).

de). Société qui, à sa création, a joué le rôle de pionnier dans le pays.

Relance des anciens adhérents et même... récompense aux militants qui en feront de nouveaux rien ne sera négligé pour que le vingt-cinquième anniversaire de la S.E.P.N.B. le soit aussi celui d'un nouveau départ.

« Penn Ar Bed », la revue scientifique de la société va être renouvelée, rajeunie pour toucher un public plus large. Les stages réservés aux adhérents vont se multiplier. « Orygène » complément naturel de la revue, de toucher la public le plus large possible, intéressé par les questions écologiques.

On est même allé hier jusqu'à voter une motion pour prendre en compte le bilinguisme : dans les textes de la S.E.P.N.B. figureront aussi désormais le nom de la société en breton. « Ainsi sera mieux mise en évidence le fait que le combat pour la défense de l'Environnement a aussi une signification culturelle ».

J.C. PERAZZI

Société d'Etude et de Protection de la Nature en Bretagne : priorité à la sauvegarde du littoral

Avec un petit millier d'adhésés aujourd'hui — contre 500 environ il y a 2 ans seulement — la Société d'Etude et de Protection de la Nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) peut-elle se targuer d'être une véritable démissionnaire de ses propres écologistes ?

C'est une des questions importantes qui ont, pendant tout le week-end dernier, occupé l'assemblée générale de la S.E.P.N.B. réunie au Centre des arts et de la Culture de Concarneau.

On doit à la vérité de dire qu'il n'y a pas de crise d'activité, la société se porte plutôt bien. Le bilan d'activités présenté par M. Joulin en a constitué un éloquent témoignage. De la gestion des espaces sensibles où lui ont été confiés jusqu'aux recours en justice contre ceux qui portent atteinte à l'intégrité de l'environnement breton, la S.E.P.N.B. et ses militants manifestent une incontestable et exemplaire vigilance.

Ce qui explique sans doute que des sections locales continuent à se créer dans les cinq départements de la Bretagne historique pour prendre, cha-

cune dans son secteur géographique, le relais de l'action lancée par la société.

A ce titre M. Joulin n'a pas manqué de saluer la naissance des sections de Saint-Nazaire, Quimper-Pont L'Abbé et Lorient.

Avec l'appui des Bretons

N'empêche que l'assemblée générale, plutôt que de s'attarder sur son passé, s'est surtout inquiétée de définir les directions vers lesquelles elle devrait orienter ou renforcer son travail.

Exercice répondant en quelque sorte à la question initiale, à la légitime volonté d'atteindre un but précis : remobiliser autour de la société.

Car on a bien compris, à Concarneau, que l'état major de la S.E.P.N.B. veut compléter beaucoup sur l'appui qu'il trouvera dans la population bretonne. Il ne peut pas se contenter d'étayer son action sur le seul concours de spécialistes conscients des menaces. Il souhaite que les dangers soient aussi mesurés sur le terrain. Cela en vertu du principe selon lequel rien ne pèse plus contre les mauvais projets d'aménage-

ment et les comportements coupables ou discutables que l'opposition de l'opinion publique et la résistance populaire.

Pas seulement une société savante

Pour mieux servir donc la cause de l'environnement qu'elle a épousée depuis si longtemps, la S.E.P.N.B. a pris la résolution de multiplier les démarches et les ouvertures vers le public et ses représentants : les élus.

On a entendu un intervenant admettre qu'il fallait aujourd'hui se débarrasser de l'image de société savante qui caractérise la S.E.P.N.B. Ce qui va conduire les porte-parole de la société à adapter un peu le discours, à le rendre plus accessible sans pour autant le trahir. Et c'est à ce titre que la formule de la revue de la S.E.P.N.B., « Penn-ar-Bed », devrait progressivement évoluer de telle sorte à toucher un plus large public.

Désaménager

Si le méthode risque d'évoluer sensiblement, le fonds en revanche demeurera. La S.E.P.N.B. reste attentive, pour mieux les combattre, à toutes

les formes ou projets d'agression contre le milieu naturel.

Partant de là l'assemblée générale a bien confirmé que le littoral devait rester la priorité en matière d'action de protection.

Toute une partie du week-end a été consacrée à l'examen



M. Joulin a souligné le rôle des sections locales de Quimper-Pont-l'Abbé, Lorient et Saint-Nazaire. Cependant, les efforts de la S.E.P.N.B. sont en diminution.

de ce thème. Commissions d'abord le samedi. Débat, en séance plénière, le dimanche, associant des élus (Mme Le Croc, maire de Tréguier; M. Argouach, maire de Concarneau; M. Le Bris, député du Finistère) et représentants d'organismes compétents (M. Minet, de l'Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes; M. Guillot, du Centre Océanologique de Bretagne; MM. Lucas, Glémarec, Le Gal, universitaires).

Provoquer lorsque c'est encore possible, restaurer si c'est devenu nécessaire, en tout cas ne plus jamais agir à la légère, tels sont les vœux de la S.E.P.N.B. qui considère qu'en zone littorale trop d'écarts irréparables ont déjà été commis tant dans le domaine public maritime qu'en milieu marin.

Il est urgent de désaménager, est allé jusqu'à dire M. Yves Le Gal à l'assistance. Il s'adressait plutôt et plus particulièrement aux élus locaux qui siégeaient à ses côtés. Des élus locaux dont la S.E.P.N.B. attend qu'avec des pouvoirs accrus par la réforme de décentralisation ils se comportent de plus en plus en protecteurs des secteurs littoraux sur lesquels ils ont autorité.

L-R DAUTRIAT

La S.E.P.N.B. ouvre un centre de documentation

BREST. - La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne vient d'ouvrir dans ses locaux du 186, rue Anatole-France, à Brest (ancienne école des Quatre-Moulins) un centre de documentation ouvert aux adhérents comme aux non adhérents.

Tout le capital amassé depuis ses origines par la S.E.P.N.B. se trouve mis, ainsi, à la disposition du public. On y trouve 66 périodiques français, une quarantaine de périodiques étrangers venant de quatorze pays : des revues spécialisées mais aussi générales, faites pour les chercheurs ou les amateurs éclairés mais aussi parfois pour les enfants comme la *Hulotte*.

Beaucoup de ces revues sont introuvables ailleurs. Elles doivent être intégrées dans le fonds de bibliothèque régional, ce qui permet à l'ensemble des Bretons d'en avoir connaissance sur cata-

logue. A côté de ces périodiques, le Centre de documentation possède un fonds d'ouvrages et une masse d'études réalisées par la S.E.P.N.B.

Il y a enfin un stock de montages audio-visuels (14 au total) sur la marée noire, les rapaces, les jeunes et la nature, les parcs, le bocage et le remembrement, les oiseaux, les mammifères marins de Bretagne, etc. Ils peuvent être loués pour un soir ou une semaine (le tarif est à étudier mais on penche pour 70 F la semaine, la S.E.P.N.B. cherchant à financer d'autres montages).

Les heures d'ouverture du centre : de 8 h à 16 h, plus le mardi soir à 20 h 30 et à partir du mois prochain le samedi matin.



Pages Finistère

Un centre de documentation.

La S.E.P.N.B. vient d'ouvrir au 186, rue Anatole-France à Brest (ancienne école des Quatre-Moulins) un centre de documentation où l'on peut trouver 66 périodiques français, une quarantaine de périodiques étrangers (14 pays), de multiples ouvrages, les études que l'association a pu faire depuis son origine ainsi qu'un stock de montages audio-visuels. Ces derniers sont loués 70 F la semaine (plus les frais de port).

pages régionales

S.E.P.N.B.

Ouverture d'un centre de documentation

(Lire en pages « Finistère »)

pages Brest

« Elixir » sur les dunes de Saint-Pabu

« L'Intérêt général est sacrifié »
estime la S.E.P.N.B.

BREST. — L'installation d'un festival Elixir, les 17 et 18 juillet, sur les dunes de Saint-Pabu, repose, une fois de plus, le problème de la protection du littoral et du milieu dunier en particulier. Dans un communiqué, la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne souligne que « la protection du littoral est un objectif retenu au niveau national. Le Finistère, département à large façade littorale, possède là une richesse économique inestimable qu'il convient de ne pas gaspiller et qui nécessite une gestion sérieuse et cohérente.

« Sur le littoral, les dunes représentent un milieu naturel très fragile car très vite déstabilisé : érosion de la mer, du vent, érosion surtout des hommes (surfréquentation, camping sauvage, moto-croas, circulation automobile, carrières...). Cette absence de gestion entraîne une rapide dégradation du milieu et nécessite des travaux coûteux pour la collectivité : enrochements (d'ailleurs inefficaces à long terme, exemple Keremma) ou restauration (exemple des Blanches Sablons).

« Aujourd'hui, explique la S.E.P.N.B., des textes officiels permettent d'empêcher ou de limiter l'urbanisation du littoral. Le Conseil général du Finistère vient de décider de faire faire

une étude pour trouver une solution au camping-caravaning sauvage, le Département et le Conservatoire du littoral acquièrent des espaces pour les protéger et les gérer, des campagnes d'information et de sensibilisation sont organisées à l'intention du public (journées de l'environnement du 5 juin 1982 aux Blanches Sablons, Journée nationale de la Dune le 20 juin), etc. Au nom de la cohérence, est-il raisonnable d'autoriser un festival de musique en bord de mer, devant attirer 15 000 personnes, durant deux ou trois jours, sur une dizaine d'hectares de dunes (spectacle, parking, camping...) ? Certainement pas ».

La responsabilité des élus

« Au moment où la décentralisation se met en place, que penser de la responsabilité d'un élu qui loue l'espace municipal pour une somme négligeable en regard de l'intérêt propre du milieu naturel, autorise une manifestation en violation d'un arrêté municipal pris trois années auparavant, ignore les récentes arrêtés ministériels de protection des plantes menacées, dont certaines sont présentes sur le site ; ferme les yeux à l'édification d'une clôture et de fondations en

béton sans permis de construire en bordure du littoral ?

« Comme trop souvent, l'intérêt général et le long terme sont sacrifiés à quelques intérêts particuliers et au court terme. Les milliers de personnes qui se rendront au festival Elixir doivent être informées de prendre leurs responsabilités. Ceux qui pensent que la protection de la nature n'est pas une contrainte pour les autres seulement resteront chez eux ce jour-là ou iront ailleurs. »

CENTRALE A CHARBON : Plutôt de petites unités suggère la SEPNB

TENANT COMPTE, A LA FOIS, DES BESOINS RÉÉVALUÉS PAR ELLE-MÊME, et des nuisances, la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) estime, dans un communiqué, qu'il vaudrait mieux envisager l'implantation de plusieurs petites centrales plutôt que la réalisation d'une centrale unique en bala de Lorient ou de Brest.

Pour la SEPNB, selon les plus récents bilans, concernant les besoins en énergie « Il n'y a pas de manque grave et les réalisations existantes ou en cours sont susceptibles de satisfaire les nouvelles demandes à l'horizon 2000 pour peu que l'on conduise parallèlement une politique sérieuse d'économie d'énergie ».

Au plan de la qualité, selon la SEPNB « près du tiers de nos besoins énergétiques correspond à des opérations de chauffage des locaux domestiques ou industriels et que, de toute évidence, l'électricité n'est pas le moyen le plus judicieux de couvrir ces besoins (bilan énergétique défavorable). D'autre part, il est incontestable que la pénétration de l'énergie électrique dans les différents secteurs de l'activité économique marque un palier qui sera long et difficile à dépasser (difficultés matérielles, contraintes sociales...) ».

En outre, poursuit en substance, la SEPNB, il ne peut être accepté de voir relâcher dans l'environnement, et a fortiori dans des milieux fermés et fragiles (rades de Brest et Lorient), une certaine quantité de chaleur et de chlore.

Les centrales à charbon sont également polluantes pour l'environnement atmosphérique : poussières, oxydes de soufre et d'azote si le problème des poussières semble

avoir été résolu pour certaines centrales existantes celui de la pollution chimique (SO₂, NO₂...) peut aussi l'être, pourvu que l'on s'en donne les moyens financiers.

Compte tenu de ces éléments, la SEPNB estime que le problème est mal posé : « Il ne s'agit pas de remplacer la centrale de Plogoff par la centrale à charbon. Dans un souci d'efficacité et de protection des ressources économiques naturelles la seule solution envisageable serait éventuellement l'implantation de plusieurs petites centrales obligatoirement raccordées à des réseaux de chauffage urbain ».

In stage de formation continue pas comme les autres : cinq jours de randonnée dans les Monts d'Arrée

Tel 15-5-82



A l'heure du casse-croûte.

Deux comités d'entreprises du Finistère (du Crédit Mutuel de Bretagne et du Centre économie rurale de Quimperlé) organisaient cette semaine, en collaboration étroite avec la S.E.P.N.B., une randonnée pédestre dans les Monts d'Arrée.

Une randonnée pas comme les autres, car elle rentrait dans le cadre d'un stage de formation continue axé sur la découverte des milieux naturels. La formule proposée a séduit une dizaine de personnes qui sont retrouvées lundi matin, à Commana, où était prévu le rendez-vous.

Cinq jours de marche

et autres instruments d'observations, les participants se sont lancés à la découverte des Monts d'Arrée.

Deux animateurs de la S.E.P.N.B. les accompagnaient, afin de les guider et de répondre à toutes les questions relatives à l'explication : la faune et la flore de la région.

Ce périple amena les randonneurs aux sources de l'Eloarn, sur les crêtes rocheuses de Trédudon et du Mont Saint-Michel, et à la cuvette du Yeun Elez.

Pique-nique et coucher sous la tente

Durant toute la semaine, les participants logèrent sous

pleine nature, sous forme de pique-nique, contraintes que tous acceptèrent avec le sourire.

Quelques étapes furent même épuisantes sur le plan physique, notamment la traversée des tourbières de Yeun Elez, où la présence de lande et d'un sol marécageux rendent la progression difficile.

Mais la richesse de la faune et de la flore, que l'on peut observer dans ces endroits sauvages, permit aux randonneurs de surmonter leur fatigue.

Ceux-ci ont d'ailleurs beaucoup apprécié leur périple à travers champs, landes et chemins de randonnées et se sont déclarés prêts à renouveler

Redécouvrir la nature c'est aussi de la formation continue

CF 19-20-5-82

Une première dans les Monts-d'Arrée

SAINT-HERBOT. — Une première en matière de formation continue : la redécouverte de la nature à pied. Dix stagiaires accompagnés par deux naturalistes, viennent d'effectuer cette expérience pendant cinq jours dans les Monts-d'Arrée. Ce type de formation, des travailleurs du C.M.B., du Centre d'économie rurale de Quimperlé et de l'Arsenal de Brest, ont estimé qu'elle en valait bien une autre. Leurs comités d'entreprise ont alors réglé les modalités de ce stage avec la S.E.P.N.B. et lundi soir, dix stagiaires ont pris la route des Monts du côté de Commana. La longue marche s'est achevée hier près de Saint-Herbot.

« Il s'agissait essentiellement,

explique Jean-Pierre Moussel, l'un des accompagnateurs, de découvrir le milieu naturel, en profitant de la randonnée. Nous nous sommes intéressés le premier jour aux tourbières des sources de l'Eloarn. La seconde journée était consacrée aux crêtes : Tuchen, Kador, Roc Trédudon, Botmeur. La troisième, à l'étude de la grande tourbière de la cuvette de Brennilis et du marais. Nous avons ensuite emprunté le sentier de grande randonnée qui mène à Saint-Herbot. La dernière journée est réservée à l'Elez, rivière préservée et à la recherche des traces et des travaux de ses castors ».

Une soirée a également été consacrée à l'étude de la situation économique et des pers-

pectives de développement des Monts-d'Arrée, avec des représentants de l'association « Evit Buhez Menez Arré ».

Ce stage, de l'avis général et malgré une certaine fatigue (la doyenne, 60 ans, part en retraite cette année), est une réussite. Il répond surtout à un besoin de plus en plus souvent exprimé. Les expériences plus ou moins ponctuelles, lancées à Pleslin-les-Grèves, en baie d'Audierne, dans le Golfe du Morbihan, sur la rivière de Pont-l'Abbé, démontrent que l'homme moderne, n'a pas tout à fait coupé les liens avec la nature. Et puisque maintenant la formation continue s'ouvre aussi à la randonnée découverte, tous les espoirs sont permis.

J.-C. P.

Opérations « portes ouvertes » samedi, à Goulien, Brest et au Conquet

BREST. — A l'occasion du 10^e anniversaire de la conférence des Nations-Unies, sur l'environnement, qui s'était déroulée à Stockholm, en juin 1972, trois opérations « portes ouvertes » auront lieu demain. Organisées à la demande du ministère de l'environnement, l'initiative en revient au conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, pour les dunes des Blancs-Sablons et à la S.E.P.N.B. (société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne), pour la réserve naturelle du Cap-Sizun et le conservatoire botanique du Stangalar, à Brest. Sur ces trois sites, des expositions, des visites guidées sont prévues : « Il s'agit d'informer, de sensibiliser le public aux problèmes de protection de la nature, en lui présentant ces trois réalisations exemplaires ».

Pourtant, à la S.E.P.N.B., si l'on s'estime un peu flêté d'avoir été retenu par le ministère pour organiser localement cette opération, on ne veut pas passer sous silence les échecs : « Pourquoi ne pas les montrer ? dit Max Jonin. Comment ne pas évoquer le problème de l'eau, dans le département, où la disparition de certaines reces de bovins, comme le Froment du Léon... ? Pour la S.E.P.N.B., tous ces problèmes sont liés : « Il faut changer les mentalités, l'homme ne doit plus dominer son environnement, mais reconstruire sa place en tant qu'élément du milieu naturel ».

Gérer un patrimoine...

La gestion de notre patrimoine naturel passe aussi par la préservation des espèces végétales menacées. Cette mission reste la préoccupation principale du conservatoire botanique du vallon du Stangalar, à Brest. Créé en 1976, il conserve actuellement quelque 540 plantes menacées sur l'ensemble de la planète : 52 sont aujourd'hui éteintes, dans le milieu naturel. A Brest, les biologistes de la S.E.P.N.B. tentent d'établir un stock de graines, pour chaque espèce, avant de les cultiver, à l'intérieur du conservatoire. L'étape ultime étant la réintroduction de la plante dans son milieu d'origine.

Ce travail, peu spectaculaire, il est vrai, est mal perçu par les visiteurs. « Il s'agit de préserver le potentiel génétique des plantes et des animaux, dont nous disposons. On ne peut compromettre les générations à venir, souligne Max Jonin. Ainsi, nous conservons deux variétés de maïs rustique ; dans dix ans, elles seront peut-être, d'un grand bénéfice, pour la recherche agricole ».

... Et l'ouvrir au public

Plus connue du grand public, la réserve ornithologique du Cap-Sizun, de Goulien, plus précisément, draine chaque année près de 40 000 visiteurs. Pourtant, sa création, en 1958, relevait d'une idée peu banale,

pour l'époque. « C'est une œuvre de pionnier : établir, dans un site remarquable, une aire de reproduction, pour les oiseaux pélagiques et disposant d'une structure d'accueil, permettant l'ouverture au public », explique Max Jonin. Depuis, l'idée a fait son chemin, puisque la S.E.P.N.B. gère 35 réserves de ce type, sur l'ensemble du littoral breton et le Cotentin.

En fait, cette journée « portes ouvertes » matérialise cette politique de réserves naturelles, ce travail obscur, mené sur le terrain, par les écologistes bretons. Une belle revanche aussi pour les associations, qui, comme la S.E.P.N.B., ont, dans ce domaine, trop longtemps dû se substituer aux pouvoirs publics.

Blaireau

Les agriculteurs invités à signaler les dégâts à la S.E.P.N.B.

QUIMPER. — Le blaireau, de la fin septembre à la fin octobre, cause quelques dégâts aux plantations de maïs. Une réunion s'est tenue à l'automne de l'année dernière, à l'initiative de la préfecture. Elle réunissait des représentants de l'administration (D.D.A., O.N.F., D.S.V. et de la S.E.P.N.B. Société pour l'Etude et la protection de la nature en Bretagne). But : analyser le problème et envisager des solutions.

A l'heure actuelle, il n'existe aucune donnée sérieuse sur la densité et la distribution du blaireau dans le Finistère. Ni aucun élément chiffré de l'impact du blaireau sur l'économie agricole.

Le S.E.P.N.B. s'est donc chargée d'établir ce bilan. A la suite de celui-ci, diverses opérations seront tentées pour protéger efficacement les cultures. Du type de

celles appliquées avec succès par les agriculteurs anglais (clôtures électriques spéciales, cordes à gaz-oil).

Le S.E.P.N.B. lance donc un appel aux agriculteurs finistériens ayant constaté les années précédentes des dégâts causés par les blaireaux et éventuellement intéressés pour tester ces méthodes préventives sur leurs terres.

Ecrire à S.E.P.N.B. Programme Blaireau 186, rue Anatole-France 29200 Brest.

Toute personne disposant d'une information sur les blaireaux est également cordialement invitée à contacter le S.E.P.N.B.

GF A. 4. 82

TréfleZ

La société d'étude et de protection de la nature remet en cause les travaux de défense contre la mer

le 10 septembre
31.3.82

Forte de trois à quatre mille adhérents, editrice de la revue « Penn ar Bed » et de la revue « Oxygène », gestionnaire de réserves naturelles dont celle du Cap Sizun, la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne, s'exprimant par la bouche de l'un de ses membres, M. Brien, remet en cause les travaux de défense contre la mer effectués, il y a moins d'un an, à TréfleZ.

Remise en cause, en effet, car la mer est en train de contourner le rempart de rochers dressé devant elle au prix de plusieurs centaines de milliers de francs. Mais aussi mise en cause de l'Equipement dont le projet l'a emporté sur celui de la S.E.P.N.B. qui préconisait, au lieu d'un enrochement et de la création d'un épi de roches, une formule plus souple, moins coûteuse et plus efficace selon M. Brien. Cette formule consistait en l'implantation de poteaux en bois perpendiculaires à la dune (comme cela se pratique en Hollande) et en la formation de barrières en pieux de châtaigniers. Cette formule aurait cependant eu l'inconvénient de nécessiter un entretien mais le représentant de la S.E.P.N.B. pense que l'on aurait ainsi évité le phénomène actuel.

Si effectivement la dune tend à se reconstituer du côté droit, c'est-à-dire devant le terrain de camping, en revanche du côté gauche, la mer poursuit son offensive. Elle a non seulement provoqué un affaiblissement du rempart de rochers sur toute sa longueur, mais elle a provoqué un éboulement sur plusieurs mètres à l'extrémité gauche. Pour essayer cette évolution, il semble donc déjà nécessaire de mettre en œuvre une deuxième opération semblable à la première et ainsi de suite jusqu'à la baie de Gouven, soit au total une dizaine d'épis et remparts avec les conséquences financières que cela doit entraîner. M. Brien n'hésite pas à considérer qu'il y a là un gaspillage des fonds publics et propose qu'une expérience soit au moins tentée selon la technique de la S.E.P.N.B.

Le représentant de cette association met en outre en cause les extractions massives de sable en baie de Gouven, ainsi que la circulation automobile qui se poursuit sur les dunes.



TRÉFLEZ. — M. Brien décrit sur le sable le mouvement de la mer.



TRÉFLEZ. — Le rempart s'écroule progressivement.



TRÉFLEZ. — Les oyats récemment plantés seront-ils protégés ou est-ils ?

Les oiseaux de mer et la pollution par le mazout :

Une rencontre nationale à Douarnenez en avril

DOUARNENEZ. — La société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne a fait les comptes sur la mortalité des oiseaux de mer par la pollution aux hydrocarbures sur les côtes de la région. Les chiffres établis de la baie du Mont-Saint-Michel jusqu'à l'embouchure de la Loire sont encourageants. En 1980, 50,7 % des cadavres recueillis sur les plages étaient ceux d'animaux victimes du mazout. En 81, cette proportion tombait à 34 % et début 82, à 26,4 %. Les autres cas de mortalité sont dus à des décès naturels, des accidents et éventuellement maladies, empoisonnements divers... On constate aussi une diminution du nombre global des cadavres recueillis sur les plages. Mais il est difficile d'en tirer quelques conclusions étant donné l'action des marées. On enregistre également une diminution du nombre des échoués (oiseaux plongeurs de la famille des petits pingouins et des guillemots de Troil) mazoutés qui représentaient 68 % des victimes en 81 et ne sont plus que 40,9 % en 82. Il y a donc un progrès qui pourrait être imputable à la police faite sur le rail d'Ouessant. Toutefois, cette tendance mesurée sur une période limitée à trois ans reste à confirmer dans les années à venir. « Et, regrette M. Alain Thomas, de

la S.E.P.N.B., nous ne disposons pas de comptages établis par des scientifiques de manière précise et régulière. Nos observations sont celles effectuées avec des moyens empiriques par des bénévoles : les ramassages, etc... Cela nous empêche d'avoir des certitudes ».

De tout cela, il sera certainement question à Douarnenez du 2 au 5 avril, à l'occasion d'une rencontre nationale de spécialistes, de scientifiques et d'« amateurs compétents » (les bagueurs par exemple) qui se tiendra à la M.J.C. de Douarnenez, sous le patronage du Muséum d'histoire naturelle. Ce genre de rencontre a lieu régulièrement chaque année, une fois sur deux à Paris et en province.

CONNAISSANCE DE LA LOUTRE. — Un stage est organisé par la S.E.P.N.B. (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, 186, rue Anatole-France, 29200 Brest ; tél. : 49.07.18) au centre de vacances de Lanester à Sarzeau (Morbihan) du samedi 22 mai (14 heures) au dimanche 23 (17 heures). Prix du stage : 150 F plus adhésion au S.E.P.N.B. Inscriptions avant le 8 mai.
OF 26.4.82



(Photo Eric Thouvenin)

OF 16.4.82 Les mouettes aussi ont besoin de calme

Cette mouette tridactyle en couvaison sur les falaises de l'île de Groix (Morbihan) fait partie des 35 couples de cette espèce venue de Scandinavie et installée seulement depuis deux ans dans la réserve ornithologique de « Biliéric ». La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne profite du printemps, période de nidation puis de couvaison pendant lesquelles les oiseaux sont encore plus sensibles au calme de leur environnement, pour lancer un appel à la prudence et au respect de la réglementation en vigueur.

Animation d'enfants : les stages du S.T.A.J.

BREST. — Le S.T.A.J. (Service Technique pour les Activités Jeunesse), Bretagne, dont le siège est à Brest, organise des stages de base et de perfectionnement qui aboutissent au B.A.F.A. (Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur). A l'issue du B.A.F.A., on peut animer des centres de vacances pour enfants ou ados et organismes de loisirs. Les stages — 8 jours pour les stagés de base, 5 pour ceux de perfectionnement — sont ouverts à tous à partir de 17 ans ; il y a des possibilités de bourses. De plus en plus de chômeurs et de travailleurs d'autres branches suivent ces formations (très orientées vers la formation personnelle) : il s'agit pour eux d'un point de départ vers une profession ou des études sociales.

Les stages de base (du 20 au 27 février, du 3 au 10 et du 11 au 18 avril), ont lieu à Porspoder, de même que les sta-

ges de perfectionnement « expression théâtrale » (du 21 au 26 juin). Les perfectionnements voile ont lieu au Centre nautique de Bréhat, les perfectionnements environnement ornithologie, en liaison avec la S.E.P.N.B., à Pouldohan (du 24 au 29 mai). Tous ces stages ont reçu l'habilitation formation animateur et directeur de centres de vacances.

Pour se renseigner : permanences jeudi et vendredi de 17 à 19 h, samedi de 14 à 17 h, 148, rue Robespierre à Brest. Tél. (98) 01-23-07.

Le S.T.A.J. Bretagne veut aller au-delà de la formation d'animateurs : aider, tous ceux qui veulent organiser leurs loisirs, de conseils techniques. Il propose également aux comités de quartiers, associations d'animation, un spectacle de théâtre de la rue « Le magicien d'Oz », où les enfants sont acteurs autant qu'animateurs.

DF 5-1-12

• Les stages de S.T.A.J. L.T.1. T.2.12

Dans le cadre de la formation B.A.F.A. (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), S.T.A.J. (Service technique pour les activités de jeunesse) propose les stages suivants :

— base : du 20 au 27 février, du 3 au 10 avril, du 11 au 18 avril, à Porspoder.

— spécialisation : du 24 au 29 mai, environnement et ornithologie, avec la S.E.P.N.B. ; du 21 au 26 juin, expression théâtrale.

Permanences : jeudi et vendredi, de 17 h à 19 h ; samedi, de 14 h à 17 h, au 146, rue Robespierre, Brest, tél. 01.23.07.

Ouessant : la station ornithologique va prendre son envol

Cette fois, c'est une certitude : Ouessant aura, sous l'égide du Parc Naturel d'Armorique, sa station d'étude du milieu insulaire. Les crédits sont votés. La première tranche de travaux débutera en avril sur un terrain de 2.500 m² situé au lieu-dit Le Gouzoul.

Et l'île deviendra ainsi le lieu de rendez-vous de tous les chercheurs qui se passionnent pour la vie dans l'archipel d'Ouessant-Molène. Une longue marche menée depuis plusieurs années par la société d'études pour la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) et par le conseiller général d'Ouessant, Jean-Yves Cozan qui n'a pas ménagé ses efforts pour faire aboutir le projet, arrive ainsi à son terme.

30 stagiaires

Si la future station entend diversifier au maximum ses activités, elle aura tout de même une dominante : sa vocation ornithologique. De toute évidence, l'existence dans l'environnement ouessantin de nombreuses espèces d'oiseaux de mer ne pouvait que favoriser cette orientation.

« Cette réalisation, explique Jean-Yves Cozan, peut devenir un centre de recherches unique en France. Un chercheur-animateur se tiendra prêt sur place à accueillir des scientifiques et des étudiants. Une trentaine de lits permettant d'héberger les stagiaires ».

« Les ethnologues seront les bienvenus » renchérit de son côté l'un des animateurs de la S.E.P.N.B., M. Le Demezet.

En prime, ce qui est loin d'être négligeable par les temps qui courent, la construction des locaux elle-même donnera du travail aux entreprises de la région.

Un projet

« à toit plat »

écarté

Que de temps, que de palabres toutefois avant d'en arriver là ! Il fallut attendre 1978 pour que prenne corps avec le vote par le conseil général d'une subvention de deux millions de francs, un projet qui dit-on à la S.E.P.N.B. « était dans l'air depuis au moins vingt ans ». La maîtrise de l'ou-

vrage fut alors confiée au Parc d'Armorique.

« Mais les choses traînaient encore en longueur », regrette aujourd'hui Jean-Yves Cozan.

Un premier projet qui prévoyait une architecture à toit plat (une véritable hérésie sous le ciel ouessantin) fut proprement rejeté.

Il fallut tout repenser... jusqu'au moment où l'on fut retenu le projet de deux architectes morlaisiens MM. Mostin et Weber qui reçut l'agrément général.

Un atout supplémentaire

Reste que trois années s'étaient tout de même écoulées. Et que, par voie de conséquence le financement initial a dû être revu et corrigé. « Une actualisation équivalente à un coût multiplié par trois », dit Jean-Yves Cozan.

Le jeu, il est vrai, en vaut la chandelle. Ouessant va maintenant posséder un bel atout dans sa manche. Qui pourrait faire d'elle l'un des pôles français dans le domaine de la recherche en milieu naturel.

A.R.



La maquette du futur centre ornithologique de l'île d'Ouessant qui a été conçue et dessinée par deux architectes morlaisiens : MM. Thierry Mostin et Jacques Weber.

— SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE —
ET LA PROTECTION DE LA NATURE
— EN BRETAGNE —

Reconnue d'Utilité publique

Siège Social : Faculté des Sciences - BREST

Environnement

OF 13 14 / 2 / 82

Quelle eau buvons-nous ?

La position de la S.E.P.N.B.

Il manquait à notre compte rendu (« O.F. », 11 février) d'une réunion consacrée aux nitrates dans l'eau que nous buvons, la position de la SEPNB. La voici : « La réflexion engagée sur les nitrates dans l'eau débouche nécessairement sur la politique agricole, sur les modèles de production et de civilisation. Le problème des nitrates est clairement posé dans le Finistère et particulièrement dans le Léon. Certaines pratiques agricoles ne peuvent pas ne pas être mises en cause. Les données actuellement disponibles ne peuvent que conduire au pessimisme les hydrogéologues et les services sanitaires. »

La SEPNB n'est pas tout à fait d'accord avec les solutions prises par les administrations et les élus : « Le problème n'est pris qu'en aval par le choix de solu-

tions techniques (dilution, dénitrification, complexation des nitrates dans le sous-sol...) dans une lutte en avant désarmée. Il ne serait-il pas préférable d'aborder dès maintenant le problème en amont en revoyant une politique agricole dont le bilan reste à faire sur le plan énergétique global et compte tenu des coûts externes croissants liés aux pollutions et à leurs traitements ».

Une donnée supplémentaire accroît le pessimisme de la SEPNB : le cheminement des nitrates entre la zone superficielle et les nappes phréatiques est mal connu mais, semble-t-il, particulièrement lent, de l'ordre de 10 à 15 ans. « Cette donnée est particulièrement alarmante car la rupture d'équilibre que traduisent aujourd'hui les fortes teneurs observées est ainsi le résultat d'une situation superficielle qui date d'une dizaine d'années. Ce qui veut dire que même si l'on arrêtait toute fertilisation azotée dès aujourd'hui des teneurs normales ne pourraient être retrouvées qu'après une très longue échéance. Sans compter que les quantités d'engrais ont été depuis ces dix ans multipliées par 3 ou 4. »

La SEPNB souhaite à présent réunir agriculteurs, agriculteurs biologiques et représentants de la D.D.A. pour repartir du problème.

Environnement

Un débat avec la S.E.P.N.B. :

Trop de nitrates dans l'eau que nous buvons

Le film « activités agricoles et pollution des eaux » a lancé le débat consacré, par la S.E.P.N.B., à la qualité de l'eau que nous buvons. Un ingénieur de génie sanitaire à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales a dressé un bilan de la situation dans le Finistère. La D.A.S.S. se préoccupe du problème des nitrates depuis 77, mais jusqu'en 78 elle n'a eu des moyens très limités : 100 analyses par an pour le département contre 5 000 aujourd'hui.

Pas seulement dans l'eau

Le responsable D.A.S.S. a donné quelques chiffres. La contamination bactériologique d'abord : 23 % de contamination dans les réseaux d'adduction privés, 8 % dans les réseaux d'adduction publics soit 4 329 abonnés d'un côté et 26 300 de l'autre. Les teneurs en nitrates : 69 communes sur 287 reçoivent une eau trop riche en nitrates, 10 % des finistériens sont exposés à des teneurs en nitrates moyennes comprises entre 50 et 100 mg par litre. L'organisation mondiale de la santé pour sa part tolère 100 mg par jour pour un enfant de 20 kg et 300 mg pour un adulte de 60 kg. Mais ces chiffres de l'O.M.S. comptent tous les nitrates que nous pouvons absorber dans notre alimentation : 30 % seulement viennent de l'eau ou de la viande de conservation, 70 % viennent des légumes. S'il y a des analyses

de l'eau, il n'y a, par contre, pas d'analyses des légumes produits par le Léon par exemple et il est donc très difficile de déterminer les quantités de nitrates absorbées par finistériens.

On l'a dit pendant le débat : pour une partie ce sont les engrais agricoles utilisés massivement qui sont en cause. Ils passent de la couche superficielle aux nappes phréatiques. Des agriculteurs étaient présents : soucieux ont-ils dit de ce problème, mais prisonniers d'un système dont ils ne peuvent s'extraire.

50 mg par litre d'ici à 85

L'administration prend des mesures pour diminuer les teneurs en nitrates : son objectif une teneur inférieure à 100 mg partout, 50 mg d'ici à 85, mais la valeur repère reste quand même fixée à 25 mg.

Pour les communes les plus exposées, l'eau est mélangée à l'eau de l'Eloir par dilution obtenue en eau de qualité satisfaisante. Dans l'avenir sont projetées la dilution par transfert d'un bassin à l'autre, par barrage réservoir en amont (dans les Monts d'Arrée) ou bien par la mise en place d'installation de dénitrification.

Enfin la D.D.A. et la B.R.G.M. pourraient étudier la façon dont les nitrates migrent dans les couches superficielles jusqu'aux nappes phréatiques pour tenter de les piéger avant qu'ils ne contaminent l'eau que nous buvons.

BEST

OF / 11 FÉVRIER 1982

Les chasseurs et la S.E.P.N.B.

Le conseil général a voté 3 000 F de subvention à la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.). Association qui, on s'en souvient, avait eu droit aux rêches de certains conseillers dans le passé.

M. Guerneur est d'accord pour l'attribution de cette subvention, « à condition que la S.E.P.N.B.

s'en tienne à la pédagogie sur les oiseaux et l'environnement ».

Par ailleurs, la gestion scientifique et cynégétique des terrains appartenant au département dans les îles de l'archipel de Molène sera, après une convention signée par le département, la Fédération des chasseurs et la S.E.P.N.B., confiée à ces deux dernières or-

ganisations. La première assurant la gestion cynégétique et la seconde, la gestion scientifique.

Jean Flourmont, par ailleurs, président de la Fédération des chasseurs : « L'important est d'empêcher de tirer des oiseaux sur les îles. » Accord unanime sera tous les bancs.

21 JANVIER 1982

FINISTÈRE

Quand les oiseaux hivernent en pleine ville...

La S.E.P.N.B. fait œuvre éducative

VANNES. — Canards milouins ou morillons, goélands bruns et argentés, poules d'eau, foulques macroules... Autant d'oiseaux que les promeneurs ont l'habitude de voir sur l'étang au Duc, à deux pas du centre de la ville de Vannes. Mais, depuis dimanche, ils peuvent identifier et mieux

connaître ces oiseaux qui hivernent sur ce plan d'eau, grâce au panneau « d'information » que la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) a mis en place sur le bord du sentier qui en fait le tour (O.F. du 28 janvier).

OF 1.2.82

Nucléaire

La S.E.P.N.B. appelle à se rendre au Pellerin

CONCARNEAU. — Dans un communiqué, la Société pour l'étude et la Protection de la Nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) du Finistère-Sud appelle à participer au rassemblement qui aura lieu, samedi 30, en après-midi, sur le site du Carnet, au Pellerin, en Loire-Atlantique.

Pour la S.E.P.N.B. « le programme nucléaire défini et mis en œuvre par les gouvernements précédents a été, au cours des années passées, farouchement combattu par de très nombreux citoyens (...) parmi lesquels on comptait alors la plupart des gouvernements d'aujourd'hui.

« En apportant que des modifications mineures à ce programme nucléaire et en ne se donnant pas les moyens d'une sérieuse politique d'économie d'énergie (...), le ministre de l'Énergie a préféré céder aux lobbies pro-nucléaires et tourner le dos à ceux qui lui avaient donné confiance.

« Le débat parlementaire sur l'énergie (...) a pratiquement failli dans l'ombre les points essentiels pour le pays (...): prolifération de l'arme nucléaire, dépendance vis-à-vis de l'étranger,

sécurité à court et à long termes.

Ce revirement est particulièrement sensible à ce qui concerne la Basse-Loire. Les premières sondages ont eu lieu en vue de la construction d'une centrale nucléaire en un site très proche du Pellerin. Les procès faits aux anti-nucléaires de Saint-Jean-de-Soleau vont reprendre très bientôt ».

Pour la S.E.P.N.B. « que ce soit à Plogoff, au Pellerin ou ailleurs, le nucléaire n'a pas de couleur politique et demeure toujours aussi inacceptable ».

OF 29.1.82

S.E.P.N.B. Enseigner la vie des oiseaux migrateurs... en pleine ville

VANNES. — C'est une première en Bretagne. Dimanche, à Vannes, aura lieu une inauguration peu banale. La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) proposera une observation d'oiseaux hivernant en pleine ville.

Sur l'étang au Duc, à Vannes, en effet, on peut voir des canards milouins et morillons. La colonie de ces derniers atteint jusqu'à 2 500 sujets à la période la plus forte de leur migration. Goélands, mouettes, grèbes cassagneux, foulques macroules, poules d'eau et grands cormorans fréquentent aussi cette étendue d'eau autour de laquelle la ville de Vannes a établi un sentier pour piétons. Par la variété de ses espèces, ce site d'hivernage est comparable au lac de Grandlieu. Mais comme site urbain, il est tout à fait exceptionnel et peut-être unique.

La S.E.P.N.B. a voulu tirer le meilleur parti de cette situation pour populariser son enseignement sur les oiseaux. Elle a demandé à l'artiste peintre Mosco de

Salva de représenter toutes les variétés hivernant sur l'étang. C'est chose faite. Le grand panneau avec carte des migrations et légendes explicatives sera inauguré dimanche après-midi à l'occasion de la sortie-observation.

Cette réalisation a été possible grâce au concours de la ville de Vannes, du conseil général du Morbihan et d'une centaine de souscripteurs privés répondant à l'appel de la S.E.P.N.B.

La société souhaite pouvoir répéter cette opération éducative dans de nombreux sites ou zones naturelles riches en enseignements. C'est une initiative heureuse qui mérite, en effet, d'être largement répandue.

Jean PINVIDIC

